

La FSU face à Allègre (juin 1997- mars 2000)

Document de travail - IR-FSU

Josiane Dragoni

Avant-propos

Ce document de travail a été réalisé dans le cadre du projet d'écriture du tome 2 de la FSU (1997-2010). La période Allègre offre un saisissant condensé des évolutions politiques au tournant du siècle et corrélativement, des difficultés du syndicalisme, singulièrement pour le syndicalisme se réclamant de la transformation sociale.

Si la politique de C. Allègre concerne l'Éducation nationale, elle s'inscrit dans le cadre bien plus large de la réforme de l'État telle qu'elle s'applique dans les années 2000 et des transformations du service public, conséquence du tournant néo-libéral opéré dans un large consensus en France et en Europe.

Dans le cadre d'un travail collectif, il s'agissait tout à la fois d'établir avec précision les différentes étapes des attaques ministérielles, leurs évolutions face aux répliques de la FSU et de ses syndicats, tout en les situant dans leur contexte.

Cette période prolifique en événements étonnants est aujourd'hui assez bien connue grâce à des travaux historiques ou politistes nombreux, mais dont l'objet n'a jamais concerné la FSU. Dans ce document, nous avons tenté de saisir la complexité des interactions entre le ministre et la fédération, les conséquences sur la vie interne de la FSU.

En somme, il s'agissait de tenter de comprendre comment se prenait la décision syndicale, dans un contexte très conflictuel largement inédit. Il était nécessaire aussi d'explicitier autant que possible clairement les enjeux en termes de service public tout autant que corporatifs, les deux étant par nature étroitement liés. Les études sur le sujet abordent rarement sinon jamais ces deux aspects dans leurs complémentarités, ce qui ne permet pas de saisir la totalité des enjeux syndicaux des réformes éducatives. Il en résulte un texte long, pourtant incomplet. Ainsi, la partie importante concernant la recherche et l'enseignement supérieur est à peine évoquée, celles concernant les lycées professionnels et la nature de la réforme du lycée sont survolées. Le lecteur pourra, s'il le désire, se reporter à la partie IV, qui synthétise les enjeux de la période pour la FSU.

Josiane Dragoni, le 15 janvier 2018.

Table des matières

Introduction.....	3
I. 1997-1998 : Un ministre à l'offensive, la FSU paralysée.....	4
I.1. Un paysage campé dès le mois de juin.....	4
I.2. Les difficultés immédiates de la FSU (septembre-octobre 97)	6
I.3. Le SNUipp et l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles	7
I.4. Le second degré face à la réforme des lycées	10
I.5. La tentative de réorganisation globale de la gestion de l'éducation nationale	12
I.6. L'absence d'action fédérale en matière éducative	13

I.7. Avancées et difficultés du champ fédéral	14
I.8. Le Ministre face au mouvement pour l'école de la Seine Saint-Denis (Printemps 1998)	16
II. De la rentrée 1998 aux mobilisations de 1999 : une profession exaspérée, la FSU déchirée	18
II.1. Action de grève fédérale à la rentrée, grève second degré le jour de la rentrée	18
II.2. Les difficultés syndicales, toujours	19
II.3. Le ministre en face au mouvement lycéen (octobre 1998)	20
II.4. La FSU en danger	22
II.5. Les fortes mobilisations du printemps 1999	24
II.5.1. La phase parisienne (janvier – 18 février) et la montée des mobilisations.....	24
II.5.2. La montée en puissance : les 15 et 20 mars.....	26
II.5.3. Le Conseil Supérieur de l'Éducation du 4 mars 1999	29
II.5.4. Pourquoi des mobilisations aussi fortes n'aboutissent-elles pas ?	30
II.6. Le départ de Michel Deschamps et la nouvelle direction de la FSU	30
III. Mars 2000 : La mobilisation finale	32
III.1. Les lycées professionnels (LP) entrent en scène	32
III.2. La veille électorale et le renforcement de la FSU aux élections professionnelles	32
III.3. Les mobilisations de janvier-mars 2000	33
IV. Le moment Allègre : erreur de méthode ou tournant politique ?.....	36
IV.1. La volonté de barrer la route à la FSU en l'affaiblissant	36
IV.3. Quelle politique ?	38
IV.4. Les « réformes » Allègre.....	41
IV.5. Les faiblesses de la FSU	42
IV.6. L'impasse fédérale sur la démocratisation du système éducatif.....	43
IV.7. Un paysage syndical à la peine.....	45
Conclusion	47
Sources	49
Bibliographie.....	49

Introduction

Moins de deux ans après le mouvement social de 1995, l'arrivée improbable d'une majorité de gauche à l'issue des élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997 suscite bien des espoirs. L'étonnante dissolution de l'Assemblée d'un Président voulant consolider sa majorité ouvre la troisième cohabitation de la V^e République. Dès le 2 juin, le gouvernement Jospin est à pied d'œuvre. La dynamique campagne de la gauche unie dans sa diversité « plurielle » avait porté sur la question de l'emploi et de la réduction du temps de travail, d'un plan emplois-jeunes ou encore sur la volonté d'infléchir la construction européenne sur le plan social.

Contre toute attente, l'Éducation nationale occupe largement la scène médiatique. Soumis à un flot continu de déclarations tous azimuts, le système éducatif, ses personnels, ses syndicats, et singulièrement la FSU, sont bousculés et malmenés par Claude Allègre, Ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie de juin 1997 à la fin mars 2000. Universitaire et ami de Lionel Jospin, il fut son conseiller spécial quand celui-ci était ministre de l'éducation de 1988 à 1992. À ses côtés, Ségolène Royal, Ministre déléguée aux enseignements scolaires, a été largement éclipsée par l'exubérante activité de Claude Allègre.

La France a transformé très tardivement son système éducatif, marqué par une césure profonde entre deux systèmes scolaires séparés et socialement ségrégués, celui du premier degré et celui du lycée. En 1965, les comparaisons internationales constatent un important retard français en matière de taux d'accès aux diplômes, non seulement par rapport aux USA ou à l'URSS, mais au sein même du marché commun¹. La scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans ne date que de 1959 ; les Collège d'Enseignement Secondaire, les CES de la réforme Fouchet créés en 1963, se mettent en place très progressivement. Mais le processus de massification du second degré et de la croissance du Supérieur sont lancés. Correspondant à une forte demande tant sociale qu'économique, un véritable bond en avant s'effectue entre 1985 et 1995 : en dix ans, la proportion de bacheliers double. Pourtant les progrès s'enrayent dès 1995. Après son envolée, le taux de bacheliers stagne autour de 62% ; les inégalités sociales face à l'école demeurent ; les difficultés deviennent quotidiennes dans certains établissements ghettoïsés. La massification du système éducatif ne rime pas forcément avec sa démocratisation.

Alors que l'Union Européenne se place en cette fin des années 1990 sous le signe des théories libérales de l'économie ou de la société de la connaissance, que les négociations de l'OMC portent sur la libéralisation des services, y compris ceux de l'éducation et de la santé, quel peut être le chemin choisi par un gouvernement de gauche en matière d'éducation ?

¹ PROST A., Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, Tome IV, Depuis 1930, première édition 1981, 2004 pour les éditions Perrin, p. 295.

I. 1997-1998 : Un ministre à l'offensive, la FSU paralysée

La priorité à l'éducation affichée par le gouvernement Jospin ne peut *a priori* que susciter l'adhésion. Mais dans le droit fil des choix européens depuis 1986 et des modalités retenues pour le passage à l'Euro, la nouvelle majorité se met en place sous le signe du gel de l'emploi public. Avec comme objectifs la limitation du déficit budgétaire annuel à 3% du PIB et celle de l'endettement à 60% du même PIB, le dogme de l'encadrement strict des dépenses publiques limite le champ des possibles. La priorité à l'éducation ne saurait avoir lieu qu'à moyens constants. Le budget précédent prévoyait des suppressions de postes comme les années précédentes, ce qui n'est nullement remis en cause ; les demandes de collectif budgétaire sont repoussées.

I.1. Un paysage campé dès le mois de juin

Aussitôt installé rue de Grenelle, Claude Allègre multiplie les annonces de transformations du système éducatif. Elles sont le plus souvent qualifiées de « réformes » par la presse ou encore, dans la bouche du ministre de « changement radical de la conception de l'école ». Faute de moyens supplémentaires, il explique vouloir utiliser l'opportunité de la baisse démographique annoncée pour réaliser ses ambitions. Il sait se saisir avec rapidité de toute nouveauté, comme la création des emplois-jeunes par le gouvernement. La rapidité de l'action, voire une simple déclaration, priment le plus souvent sur l'approfondissement du sujet. Comment trouver au sein d'un budget déjà contraint par les suppressions d'emplois des années précédentes un financement consacré aux emplois-jeunes ? Comment parvenir à réaliser l'objectif de 80% d'une classe d'âge atteignant le niveau du baccalauréat, et 100% de jeunes qualifiés conformément à la loi Jospin de 1989, si on ne se donne pas l'objectif de faire réussir davantage de jeunes au lycée, puis à l'université ?

Des déclarations sous forme de petites phrases très ciblées font rapidement l'objet d'innombrables articles de presse. En visant la « bureaucratie » de l'Éducation nationale, en voulant « dégraisser le mammoth », le nouveau ministre attire l'intérêt et la sympathie du monde médiatique². Il annonce qu'il faut « déconcentrer le mouvement » des enseignants de second degré, qu'il faut en finir avec la « cogestion entre le Ministère et le SNES »³. Il mène une offensive contre les agrégés. Le 24 juin, lors de la première audience FSU, il annonce son refus de recevoir les syndicats, limitant le dialogue social avec les fédérations. Très vite, le monde enseignant voit dans les propos ministériels plutôt des attaques qu'un processus de réformes positives.

Comment réagit une fédération jeune de quelques années, qui a affronté avec succès toutes les épreuves jusqu'alors ?

Dès juin 1997, la FSU cible, au-delà des signes d'ouverture donnés par la nouvelle majorité, le volet économique et social insuffisant. « *Les valeurs et les principes restent des mots, si les conditions concrètes de leur exercice ne sont pas précisées et garanties*⁴. » La question de l'emploi public est au centre de ses préoccupations⁵. Or, rien ne semble concerner la fonction publique, qu'il s'agisse

² FORESTIER Y., L'Ecole, exception médiatique. La presse face aux enjeux des changements pédagogiques, 1959-2008, Thèse de doctorat en Sciences Humaines, 2014.

³ Yann Forestier souligne « *La première cible du ministre est le puissant syndicat de l'enseignement secondaire : dès le 17 juin, soit deux semaines après son entrée en fonction, Claude Allègre annonce aux directeurs de l'administration centrale que "la cogestion avec le SNES, c'est fini. Nous allons restaurer la République."* » Ibid., p.507.

⁴ Editorial de Michel Deschamps au lendemain de la déclaration de politique générale du premier ministre, *Pour*, n° 37, juin 1997.

⁵ Rentrée, premières appréciations, M. Deschamps, *Pour*, n°38, Août 1997.

de création de postes ou de réduction du temps de travail. Il lui faut inventer des réponses syndicales crédibles face à l'initiative des « emplois-jeunes », ce qu'elle réussit assez bien à faire autour du triptyque syndicalisation des jeunes, élaboration d'une plate-forme revendicative, et mobilisations.

Avec son sens de la synthèse, Michel Deschamps essaie d'impulser la construction d'une posture fédérale. Il n'aura de cesse de rappeler la position ouverte et équilibrée de la FSU et de ses syndicats : prendre à bras le corps le défi de l'échec scolaire et de la démocratisation pour tous les jeunes, sans opposer les « *conditions d'études* » et les « *contenus* » ou les « *méthodes d'enseignement* »⁶.

Les réactions des syndicats de la FSU ne sont pas spontanément convergentes. « *Verre à moitié vide, verre à moitié plein ? L'important pour nous est de contribuer à la remplir.* »⁷ Ainsi s'exprime le SNUipp. Dès le mois de juin, le syndicat avait ajusté son positionnement⁸ : refus de « *toute forme d'attentisme* », attente de « *signes forts* », « *pas de chèque en blanc* » et la demande d'un collectif budgétaire voisinent avec la volonté de mettre également l'accent sur la question de l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des Ecoles et la volonté de mobiliser à cet effet dès la rentrée.

La situation est quelque peu différente au SNES et au SNEP. Ciblées par le Ministre, interpellées par les personnels de second degré, les deux syndicats informent les syndiqués⁹. Le SNES publie un questionnaire interrogeant les collègues à propos des déclarations concernant les chantiers éducatifs, la place et le statut des agrégés, ou la déconcentration du mouvement. Le SNEP¹⁰ centre son éditorial sur les « *déclarations parfois provocatrices* », ce qui « *ne fait pas une politique* » et sa volonté d'agir pour obtenir d'autres choix, notamment budgétaires.

Les syndiqués réagissent et l'US publie des extraits de leurs réponses, y compris les réactions de ceux qui soutiennent le Ministre par exemple sur la déconcentration. Celles-ci sont, il est vrai, très minoritaires (4 sur les 200 premières réponses début juillet), mais l'ensemble du courrier est très significatif.

Les premières difficultés apparaissent très vite. Si les annonces générales du nouveau gouvernement sont bien accueillies par la profession comme par beaucoup de syndiqués, des divergences apparaissent en matière éducative : les propos du Ministre en charge relèvent-ils du dérapage ou d'une orientation délibérée ? Le Conseil National du SNES penche pour la seconde hypothèse et il adresse dans la foulée au Ministre un « *avertissement solennel, et s'il persiste dans ces choix provocateurs pour le second degré, dans des non-réponses sur les questions urgentes, le SNES appellera les personnels à recourir rapidement à la grève dans l'unité* »¹¹, tout en se déclarant prêt au dialogue et à la concertation tout l'été. Le SNEP tient des propos très fermes dans son bulletin de rentrée¹² : il évoque les déclarations dans les médias comme l'absence de négociations. Pour le SNEP, « *ceci n'est pas une erreur, mais une orientation* ».

⁶ Conférence de presse de rentrée, *Pour Info*, n° 127, 15-19 septembre 1997.

⁷ Editorial de Daniel Le Bret, *Fenêtre sur Cours* (FSC pour la suite), n° 127, 3 septembre 1997. Fenêtre sur Cours est le journal du SNUipp.

⁸ Les citations sont extraites de FSC, n° 126, 26 juin 1997, Danielle Czalczyński, « Le syndicat entend jouer son rôle », (Compte-rendu du Conseil National des 12 et 13 juin).

⁹ *L'Université Syndicaliste* (US pour la suite), SNEP, le journal du SNEP, n° 536, 2 septembre 1997.

¹⁰ Le SNEP est non seulement le Syndicat National des Professeurs d'Education Physique, mais aussi le titre de son journal, mensuel. Cet éditio se trouve dans le numéro de rentrée, 536, daté du 2 septembre 1997. Il évoque les réactions du SNEP depuis juin. Il contient aussi une lettre à Allègre datée du 9 Juillet, faisant état par exemple de la façon dont les 3000 agrégés du SNEP s'étaient sentis agressés par les propos ministériels.

¹¹ US, n° 439, 5 juillet 1997.

¹² SNEP n° 537, 13 septembre 1997, éditorial de Jean Lafontan.

I.2. Les difficultés immédiates de la FSU (septembre-octobre 97)

Dès la rentrée scolaire 1997, C. Allègre annonce une multitude d'autres projets. Au nom du « *zéro défaut* », le ministre a décidé de s'appuyer sur l'opinion publique contre les enseignants. C'est ainsi que l'éducation fait la une de la presse, qui, comme Yann Forestier le souligne¹³, manifeste un soutien aux deux ministres :

Il se peut en effet que les médias aient été tentés plus d'une fois, au cours de ces années qui ont vu s'animer des conflits majeurs entre le ministère et ses agents, de mettre outrageusement en scène les enjeux de personnes, les « petites phrases » et les jeux de posture des protagonistes. Mais il apparaît surtout que les journaux, là encore dans un certain consensus, n'ont pas ménagé leurs efforts pour façonner un espace des pensables propice à l'expression et à la prise d'initiative de ministres se présentant comme animés de l'intention de mener des transformations profondes.

Au-delà, l'auteur voit dans « *les déclarations provocatrices* » du ministre « *une stratégie de communication soigneusement travaillée* »¹⁴

De telles conditions, entendues au sens politiques et médiatiques, rendent l'exercice syndical périlleux. Le 2 septembre, *Le Monde* publie les réponses de Michel Deschamps et Jean-Paul Roux, SE-FEN, aux questions du journaliste. Les déclarations du secrétaire général de la FSU sont analysées plutôt comme positives, d'autant que le titre¹⁵, de la seule responsabilité des journalistes du Monde¹⁶, induit cette interprétation.

Bientôt, une nouvelle réforme des lycées est lancée. Ainsi, le centre de gravité des attaques se concentre plutôt sur le second degré. Comment gérer cette difficulté supplémentaire au sein du fonctionnement fédéral ?

Pourtant, très vite la multiplicité des assauts du bouillonnant ministre ne pouvait qu'atteindre l'ensemble des enseignants. Il en est ainsi de « *l'absentéisme* » de la profession, qui provoque de vives réactions au SNUipp¹⁷ comme dans les autres syndicats. La volonté d'introduire l'évaluation au mérite afin de récompenser les professeurs « *dévoués* » (22 septembre) conduit à moins de réactions, tout en éclairant assez bien les visées ministérielles.

La méthode ne manque pas d'habileté. Rejeter sur les enseignants l'existence de classes sans professeurs en cette rentrée et notamment sur leurs congés présentés comme indus, qu'ils concernent la formation ou la maladie¹⁸ permet de masquer la continuité des choix budgétaires. Le Ministre en profite pour mettre en cause une fois de plus le « *mouvement du second degré* », à savoir la procédure d'affectation des enseignants, qui, centralisée, ne pourrait que dysfonctionner à ses yeux.

Face à ce contexte, le CDFN de rentrée de la FSU apporte une première réponse, assurément offensive : une manifestation nationale est décidée pour octobre. Le texte fédéral déclare : C. Allègre « *a franchi la ligne jaune* » et « *ne répond pas aux questions de fond* ». L'éditorial de *Pour* cible « *la violence des attaques contre les enseignants* ». La FSU y affirme vouloir à la fois défendre et développer le service public d'éducation, mais aussi le transformer¹⁹. C'est dans cet esprit qu'elle

¹³ FORESTIER Yann, *Op. Cit.*, p. 505-506.

¹⁴ *Ibid.* p. 508.

¹⁵ "FEN et FSU distribuent des bons points à Claude Allègre et à Ségolène Royal", *Le Monde*, 2 septembre 1997, Propos recueillis par M. Desberghe et Béatrice Gurrey.

¹⁶ Interview de Michel Deschamps, 2014.

¹⁷ *FsC* n° 129, 17 septembre 1997, Editorial. Danielle Czalczynski y évoque la « *colère* » des enseignants face à leur mise en cause ; ou encore l'éditorial de Nicole Geneix du 30 septembre 1997 (*FsC* n° 130) qui évoque les « *enseignants blessés, ulcérés, atteints dans leur dignité professionnelle lorsque le ministre pointe un excessif absentéisme, une formation continue qui s'effectuerait au détriment des enfants* ».

¹⁸ « Pourquoi ces 12% d'absences en moyenne nationale alors qu'il n'y en a que 4% dans le privé ? Les congés maladies ne devraient pas être un droit systématique » (*L'Humanité* du 6 septembre 1997, qui rapporte les propos de Claude Allègre).

¹⁹ Editorial, *Pour*, n°39, septembre 1997.

entend s'adresser à l'opinion, via l'Eduscope²⁰ que la FSU a fait réaliser. Le ton devient ferme face aux provocations et à l'absence de toutes négociations.

Mais rien n'est simple. La déconcentration du mouvement devient le talon d'Achille de la FSU. La question des procédures d'affectations, si elle est immédiatement perceptible pour les syndicats de second degré et leurs militants, l'est beaucoup moins dans le premier degré, où le mouvement a toujours été organisé au niveau du département, cadre de la gestion des enseignants du premier degré. Au-delà, elle est loin d'être spontanément compréhensible pour les enseignants, encore moins pour l'opinion publique.

Pourtant, début octobre, après avoir tenté de passer en force et de mettre en œuvre sa décision unilatérale dès les procédures d'affectation dès juin 1998, le Ministre doit se rendre à la raison. Dans sa précipitation, il a rencontré l'opposition de tous les syndicats du second degré, le SE-FEN excepté, mais sur une seule question, celle du calendrier. En effet, il s'avère techniquement impossible d'organiser la déconcentration du mouvement en quelques mois. Telle est l'une des facettes de la personnalité du ministre : la méconnaissance des réalités. Ce n'est que partie remise, et la déconcentration devient effective en juin 1999. Le ministre a su s'appuyer sur le SE-FEN et le SGEN-CFDT favorables au projet.

Au demeurant, la fragilité de la FSU éclate sur d'autres aspects. Le 11 septembre 1997, le SNETAA, syndicat majoritaire des lycées professionnels, suspend sa participation aux instances fédérales suite à un désaccord sur le fonctionnement interne. Les difficultés à élaborer sur certains points sensibles un positionnement fédéral commun, ou celles à faire fonctionner la fédération ne sont certainement pas des problèmes nouveaux en 1997. Mais, en phase d'ascension dynamique, ils avaient pu être surmontés. À l'évidence le nouveau ministre connaît bien les points faibles de la fédération. Dès le 11 octobre, le SNEP analyse ainsi les choses :

À l'évidence, la FSU gêne. On veut l'isoler à l'extérieur. On cherche à la diviser de l'intérieur (1^{er} degré contre 2nd degré, soutien discret au SNETAA). [...] Ont-ils [nos gouvernants] déjà relancé les manœuvres de recomposition syndicale attestées par les complaisances visibles du SE-FEN, du SGEN, les mises en avant de l'UNSA et de la CFDT ? [...] N'y a-t-il pas au fond une grave concession aux idées néolibérales, parce qu'elles seraient dominantes en France ²¹?

La manifestation nationale a lieu le 19 octobre à Paris. Elle met en avant la question de l'emploi dans l'éducation et l'objectif d'un enseignement de qualité. Les autres syndicats, notamment le SE-FEN et le SGEN-CFDT, ont refusé d'y participer. Les organisateurs annoncent 12 000 manifestants, *Le Monde* 5000. Ce sera la seule action fédérale de l'année scolaire. Dans l'incapacité d'organiser une riposte fédérale face au gouvernement et son ministre de l'Éducation, la FSU est paralysée.

1.3. Le SNUipp et l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles

Le champ du premier degré est naturellement impacté par le gel de l'emploi public, la question du remplacement, ou les déclarations d'un ministre qui, de fait, concernent tous les enseignants. Mais il ne se trouve pas dans l'œil du cyclone, au point que la plupart des études historiques²² concernant

²⁰ Enquête d'opinion réalisée par la FSU.

²¹ Rouyer J., *SNEP*, n° 540, 11 octobre 1997.

²² En particulier la thèse de Yann FORESTIER (*op.cit.*), ou encore PROST A. et BON A., « *Le moment Allègre (1997-2000), De la réforme de l'Éducation nationale au soulèvement* », *Vingtième siècle*, avril-juin 2011. La presse aborde surtout le second degré et dans une moindre mesure, l'université et la recherche. Les réformes de l'administration de l'Éducation nationale, ou celles qui affectent le premier degré sont rarement étudiées.

cette période n'abordent pas la question du premier degré. Pourtant dans ce secteur, la première année Allègre voit se dérouler un important mouvement dynamique et revendicatif, celui de l'intégration de tous les instituteurs dans le corps des professeurs d'école²³.

Depuis 1990, où 320 000 instituteurs étaient en activité, le recrutement des enseignants du premier degré s'effectue au niveau de la licence. Le nouveau corps des professeurs des écoles (PE), classé en catégorie A, comporte un échelonnement indiciaire aligné sur celui des professeurs certifiés, hors-classe compris²⁴. Mais les avantages de carrière propres aux instituteurs (indemnité de logement et retraite dès cinquante-cinq ans) ont disparu. L'intégration des instituteurs dans le corps des PE s'est faite essentiellement par liste d'aptitude. À la fin des années 1990, le rythme annuel d'intégration est inférieur à 15 000, et ne devait se terminer qu'en 2015 ou 2017. En 1997, il reste encore 220 000 instituteurs pour 120 000 PE (dont 45 000 ont été intégrés par liste d'aptitude et 16 350 par concours interne ou externe) ; autant dire que toute forme d'accélération de l'intégration²⁵ représente un grand pas budgétaire à accomplir.

Pour le SNUipp, il est nécessaire d'avancer bien plus rapidement, pour des raisons de justice mais aussi de « *dignité* ». Il s'agit pour le syndicat de réunifier un corps d'enseignants qui, quoiqu'exerçant le même métier, se trouve désormais profondément divisé en termes de carrière, non seulement entre instituteurs et PE, mais aussi au sein des PE²⁶. En effet, si l'intégration se fait par concours, interne ou externe, la reconstitution de carrière permet de prendre en compte l'ancienneté et se traduit par un gain salarial important. Inversement, avec la liste d'aptitude, qui concerne la quasi-totalité des intégrations, l'avantage immédiat est quasi nul, car le nouveau salaire est simplement calculé à l'indice immédiatement supérieur. Il devient alors quasi impossible d'atteindre la hors-classe avant le départ à la retraite.

Le SNUipp joue un rôle décisif d'impulsion de la mobilisation sur ce dossier, s'appuyant sur un vœu commun formulé avec le SE-FEN et le SGEN lors d'un CTPM²⁷ en 1995. Dès novembre, le SNUipp considère la grève comme nécessaire pour obtenir l'ouverture de négociations, tout en choisissant la voie unitaire avec le SE-FEN et le SGEN (Conseil National des 5 et 6 novembre²⁸). Le Ministre tergiverse : cette revendication heurte de plein fouet le gel des dépenses publiques. Dans le contexte budgétaire, il n'en a pas les moyens financiers. Il recule plusieurs fois une audience demandée par les trois syndicats. Mais il sait aussi se saisir de l'opportunité pour tenter d'appliquer ses projets. Il avance la promotion au mérite, le « *dévouement* », et « *l'effort* » en termes de contreparties. Il reçoit enfin les trois syndicats le 18 décembre.

Cette rencontre ne permet pas l'ouverture de négociations, et les trois syndicats appellent à une manifestation nationale le 1^{er} février. Le SE et le SGEN ont refusé une grève en janvier, que le SNUipp annonce alors seul, inscrivant la manifestation unitaire dans son prolongement. La

²³ On peut également observer que d'une manière générale, les analyses politiques, médiatiques, mais aussi historiques ou sociologiques sur l'école, ignorent – au sens ne l'étudient pas – les aspects organisationnels du système éducatif, sinon éventuellement pour dénoncer le corporatisme supposé des organisations syndicales. Au point de méconnaître ainsi les rapports étroits entre pédagogie et conditions de travail des personnels, définis par le statut pour ce qui concerne les fonctionnaires.

²⁴ Suite aux mobilisations de 1989, le corps des certifiés comprend deux grades, la classe normale du 1^{er} au 11^e échelon, suivi d'une hors classe, selon le système existant chez les agrégés depuis 1978. Il en est de même du corps des PE dès sa création.

²⁵ Il existe deux modalités d'intégration dans un corps pour un fonctionnaire : par concours, externe ou interne, où l'ancienneté est prise en compte et le gain salarial immédiat, ou bien par liste d'aptitude, où l'intégration se fait à l'indice immédiatement supérieur, en fait équivalent, à celui du corps précédent.

²⁶ FSC 137, 19 septembre 1997. L'article décrit les 4 « sortes d'enseignants des écoles » : les instit-institut (ils attendent leur intégration) ; les instit-PE : devenus PE par LA et qui ont toujours un salaire d'instituteur ; les PE-institut : devenus PE par concours internes, ils ont un salaire de PE ; et les PE-PE : recrutés comme PE, ayant un salaire de PE.

²⁷ Comité Technique Paritaire Ministériel : « Intégration de tous les instituteurs dans le corps des PE en l'an 2000...plus aucun départ à la retraite d'instituteurs sans avoir été intégré...reclassement de tous sur la base de reconstitution de carrière... », cité dans FSC, 129, 17 septembre 1997.

²⁸ La Lettre du SNUipp, n° 122, 14 novembre 1997.

perspective de l'action ouvre dès le 19 décembre un calendrier de rencontres avec le ministre²⁹. La grève du 20 janvier à l'appel d'un seul syndicat est une réussite (45% selon le SNUipp, 30% selon le Ministère), même si « *les réticences à ferrailer sur ce terrain avec le gouvernement* » étaient importantes dans la profession³⁰.

Dès le lendemain de la grève du 20 janvier, un nouveau Conseil National appelle à la réussite de la manifestation unitaire du 1^{er} février, et propose un nouveau recours à la grève en mars, en fonction des réponses du ministérielle³¹. Au cours des débats, certains responsables posent la question des convergences possibles ou souhaitables, avec le second degré, ou avec le mouvement des chômeurs (Paris). D'autres attirent l'attention sur les manipulations possibles du SE-FEN et sur la nécessité d'une action fédérale afin de faire sauter le verrou des contraintes budgétaires (Isère). Les modalités de l'action sont aussi débattues. Faut-il reconduire l'action tout de suite et faire une nouvelle grève après la manifestation ? La grève décidée par le second degré le 3 février est alors connue³², mais la plate-forme a pu être estimée « *confuse et non unitaire* » (I. Sargeni, EE) et cette possibilité semble être écartée. Un débat stratégique important a lieu : faut-il lier cette revendication à d'autres, ou bien isoler ce point pour gagner ? C'est à l'évidence cette dernière position qui est très majoritaire. Sur l'action, la synthèse proposée par Nicole Geneix l'emporte : le CN se prononce pour une grève « *le plus tôt possible* », sans donner de date précise, afin de préserver l'unité.

Le 24 février, les négociations s'ouvrent en deux phases. D'abord entre le ministère et les trois syndicats : le SNUipp suspend alors la grève qu'il avait prévue en mars au « *déroulement et [au] contenu des négociations*³³ ».

À l'issue de cette première phase, un document ministériel remis servira de base à la négociation qui s'ouvre désormais dans le cadre du CTPM, cette fois avec l'ensemble des syndicats représentés, donc également avec FO et la CGT.

Le SNUipp juge assez négativement ce document de négociations : il ne « *peut en aucune manière constituer une base acceptable de négociation* »³⁴ :

Le SNUipp n'acceptera pas que soient solidairement liées la question de l'intégration et différentes mesures concernant le remplacement.

Il demande que la négociation soit centrée sur le dossier de l'intégration, et que soient mises à l'étude des propositions qui répondent aux attentes des personnels et prennent en compte les revendications formulées en commun par les trois organisations syndicales SNUipp- SE-SGEN (vœu CTPM en mars 95).

Les bases sur lesquelles le Ministère ouvre le dossier de négociation sont à la limite de la provocation³⁵.

Dans son rapport au CN, D. Lebreton précise : « *[le ministre] tente de déplacer le terrain de la confrontation. Il nous faut avoir une réflexion sur le champ fédéral car les nouveaux thèmes touchent au cadre fédéral (déconcentration, gestion des personnels...³⁶)* ». Le SNUipp juge la grève nécessaire et choisit de la décider à l'issue de l'audience avec le Ministre prévue le 24 mars. Il est finalement impossible de l'organiser dans l'unité.

Le compte-rendu d'une réunion unitaire en cours de CN éclaire la tactique ministérielle : « *Le ministère téléphone dans tous les sens, jouant les incompris. Une réunion exploratoire est*

²⁹ *Ibid.*, n°125, 26.12.97.

³⁰ Comme l'avait très justement observé le CN de novembre, *Ibid.*

³¹ *Ibid.*, n°129, 05-02-1998.

³² Il s'agit d'une grève SNES-SNEP.

³³ Communiqué de presse SNUipp du 25 février.

³⁴ CN du 20/03, *La Lettre du SNUipp*, N° 135, 26 mars 1998.

³⁵ Décision du CN du 20/03, *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

convoquée le 24 mars. Le SE-FEN et le SGEN refusent la grève avant les vacances et ne veulent plus la dater.³⁷ » À l'évidence, C. Allègre fait pression tous azimuts pour éviter une grève unitaire. Le rapport de forces syndicats-ministère relève ici d'un grand classicisme. SGEN et SE-FEN jouent leur rôle habituel de modérateurs, et le SNUipp celui d'aiguillon en s'appuyant sur la mobilisation des personnels. Le ministre essaie de négocier au moindre coût et d'introduire le « *donnant-donnant* », mais il est contraint à une véritable négociation.

Le 30 mars, après la rencontre et la première séance de travail dans le cadre du CTPM, le SNUipp appelle seul une deuxième fois à la grève, le 30 avril « *pour peser sur la négociation qui s'ouvre* ». Lors de cette réunion, conduite par S. Royal, celle-ci est plus souple sur la forme, mais la négociation se voit limitée à deux mois et liée à d'autres sujets : qualité du service public, dossier direction d'école, formation, travail en équipe³⁸. Le SNUipp précise « *même si la ministre a répété, à plusieurs reprises, qu'il ne s'agissait pas d'un donnant-donnant, la volonté d'améliorer le qualitatif n'est pensée par le ministère qu'à moyens constants (voire en termes de récupération de moyens)*³⁹ ».

Les négociations aboutissent *in fine* à un relevé de conclusions. Après consultation des collègues, le SNUipp ne signe pourtant pas le texte, jugeant notamment négativement l'absence de reconstitution des carrières par la voie de la liste d'aptitude, tout comme la non prise en compte du logement ou de la retraite à 55 ans. Mais de nombreux points positifs ont été obtenus. Le terme du processus a été avancé à 2007. Les deux voies d'accès sont maintenues. Le volume des concours reste à 3 000 (le coût d'un recrutement par concours équivaut à 2 listes d'aptitude), celui des listes d'aptitudes est augmenté de plus de 6 000 mais désormais sans perte financière (à savoir avec une indemnité différentielle pour compenser la perte de l'indemnité logement). Les menaces pesant sur le métier ont été écartées. Il s'agit d'une avancée très importante pour le premier degré, et le rôle du SNUipp a été déterminant⁴⁰.

1.4. Le second degré face à la réforme des lycées

À la rentrée 1997, C. Allègre annonce une réforme du lycée. Le second degré serait « *le système le plus en panne de ce pays* », tout particulièrement le lycée, qui en serait resté au « *modèle napoléonien* ». Que la réforme précédente, celle du ministre Jospin⁴¹, date de 1991 et ne s'applique que depuis trois ans importe peu au ministre. Pour changer le système éducatif, c'est le lycée qu'il faudrait réformer. Ce chantier à rebondissements multiples dure deux ans et éclipse tous les autres, qui lui sont pourtant étroitement liés. La presse se centre pratiquement sur ce seul sujet alors que se déroulent au même moment une profonde réorganisation de l'administration de l'Éducation, les premières étapes de réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche, et la volonté politique de transformer en profondeur la gestion des personnels et du système éducatif.

Un processus de consultation à grande échelle est confié à Philippe Meirieu. Edgar Morin préside le comité de la réflexion sur les savoirs. Aucune négociation n'est prévue, pas même une rencontre avec les organisations syndicales. La procédure suivie est destinée à les contourner, ou plus précisément, à mettre au pas le SNES, désigné dès le départ comme adversaire des réformes⁴² :

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *La Lettre du SNUipp*, n° 136, 04-04-1998.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Interviews de N. Geneix, D. Le Bret, JF Longo, alors SD SNUipp - 13, et également, propos tenus en filigrane du dernier CN de l'année qui fait le choix de ne pas signer. Mais toute avancée importante n'est jamais sans problèmes et les revendications ne sont jamais pleinement réalisées. Ce sont les raisons qui entraînent au sein du SNUipp des appréciations diversifiées.

⁴¹ Ministre de l'Éducation du 28 juin 1988 au 2 avril 1992.

⁴² PROST A. et BON A, *Art. Cit.*, p. 131.

les déclarations de Claude Allègre à la presse ou dans ses ouvrages parus ensuite ne laissent sur le sujet aucun doute.

L'année 1997-1998 est celle de l'annonce, de l'organisation et des conclusions de la consultation, organisée à grande échelle. Les enseignants, les élèves et les établissements sont consultés en janvier 1998, les colloques académiques suivent en mars. Le ministre n'est pas avare de déclarations sur le sujet. Il développe la conception d'un lycée aux horaires et programmes allégés. Il évoque clairement un enseignement à la carte, chaque élève choisissant trois ou quatre disciplines pour le baccalauréat, ainsi que les coefficients.

Les 29 et 30 avril lors du colloque national à Lyon et Saint-Fons, P. Meirieu présente ses propositions, sous la forme de 49 principes, pour transformer le lycée. Aucune synthèse de la consultation n'est proposée. Se dessine le projet d'un lycée uniformisé, au tronc commun à toutes les voies et aux programmes indifférenciés. Les horaires élèves sont réduits et fragmentés. Des enseignements nouveaux (éducation civique, juridique et politique) sont introduits par diminution des horaires des autres disciplines. Les services des professeurs sont annualisés et alourdis. Mais d'autres propositions « *pour aider les élèves, favoriser l'interdisciplinarité, la recherche intellectuelle et le travail personnel* » sont « *intéressantes*⁴³ ».

Le Ministre rend sa copie sur les lycées début juillet au Parlement, annonçant les premières mesures dès la rentrée 98, et une pleine application à la rentrée 1999. Des aspects avancés par P. Meirieu et dénoncés par le SNES ont été gommés. Ainsi, les trois voies du lycée sont réaffirmées ; par contre, le sens d'autres propositions est aggravé, notamment la définition locale du service des enseignants.

Il n'y a eu ni échanges et encore moins négociations avec la FSU ou ses syndicats de second degré, La première et dernière rencontre de l'année scolaire entre le SNES et le Ministre, en présence de Michel Deschamps, le 20 février 1998, dure deux heures. C'est bien peu pour aborder tous les chantiers en cours concernant le second degré : lycée, déconcentration du mouvement, remplacements... On peut noter au passage que pour le SNES, la pratique ministérielle de ne jamais le recevoir seul sans la FSU sera toujours appliquée. Il semble être l'unique syndicat dans cette situation au sein de la FSU⁴⁴.

Le SNES s'investit pleinement dans la bataille pour le lycée qui ne fait que commencer. Il lance une consultation sur internet, des colloques académiques, et son journal syndical, l'*US*, informe régulièrement à toutes les étapes du processus. Il multiplie également les articles de fond sur le dossier et ses propositions de réformes. Ses sections d'établissements, les S1, sont au premier rang de cette campagne effrénée.

Car la réforme du lycée devient le centre du débat sur l'éducation. Les tribunes s'enchaînent dans les journaux. P. Meirieu répond à Régis Debray⁴⁵, le ministre développe son point de vue dans *Le Monde*⁴⁶ et de fait, développe « *un véritable projet politique*⁴⁷ ». Cette vision est contestée par le SNES où le syndicat développe son analyse sur un point essentiel, celui de la démocratisation scolaire :

Claude Allègre reprend à son compte les antiennes du « chacun à son rythme », de l'enfant au centre, et du respect de la diversité comme étant la meilleure réponse au souci d'égalité. Ces slogans n'ont pas servi le débat éducatif depuis vingt ans. Ce qu'il faut mettre au centre, ce n'est pas l'enfant, c'est l'élève en train d'apprendre,

⁴³ PAGET D., Petite histoire des collèges et des lycées, Institut de Recherches de la FSU, Éditions du Temps, 2008, p 111.

⁴⁴ Interview de N. Geneix, 2014.

⁴⁵ Respectivement *Libération* du 12 mars et *Le Monde* du 3 mars 1998.

⁴⁶ *Le Monde* du 6 février 1998 : « Ce que je veux ».

⁴⁷ PROST A. et BON A, *Art.cit.*

en activité, confronté à la nécessité de s'approprier des connaissances. Ce n'est pas le rythme de chacun qu'il faut respecter, sauf à accepter que se creusent perpétuellement les écarts (...).⁴⁸

Mais le projet politique ministériel ne se limite pas à une réforme « *pédagogique* » du système éducatif et à circonscrire le SNES. Certes, le ministre ne perd jamais l'occasion de vilipender ce syndicat. Il déclare ainsi « *la responsabilité de la panne [du second degré], revient au moins pour moitié au SNES* »⁴⁹.

C'est tout le système éducatif qu'Allègre entend réorganiser.

1.5. La tentative de réorganisation globale de la gestion de l'éducation nationale

Toute une série de rapports sont commandés et leurs thématiques dessinent un nouveau système de gestion de tout le système éducatif.

La mission confiée à Claude Pair qui remet son rapport⁵⁰ au début de l'année 1998 même s'il ne paraît officiellement qu'en avril concerne non seulement l'administration de l'Éducation nationale, qu'il s'agisse de la réorganisation du ministère ou des rectorats⁵¹, mais aussi l'établissement scolaire dont il conviendrait de renforcer l'autonomie.

Gérard Aschieri analyse ainsi son contenu :

Au nom du fameux « élève au centre », le rapport Pair met en fait au centre du système éducatif l'établissement scolaire. Au point qu'il propose d'en créer là où il n'existe pas, dans le 1^{er} degré. Nous est proposé un pilotage par le local construit autour de projets, tandis que les autres échelons, en particulier le central, auraient essentiellement un rôle d'impulsion, de distributions des moyens, de contrôle et de régulation. [...]. Tout en faisant appel à l'autonomie et à la responsabilité, on multiplie contrôle et caporalisation avec un « management » de proximité disposant de tous les moyens de faire entrer de gré ou de force les personnels dans le moule. En fait, on retrouve là les idées qui [...] traversent toutes les réflexions technocratiques sur les services publics et reprennent une bonne part des poncifs des théories managériales.⁵²

Les mesures déjà prises ou imminentes, comme l'introduction du « mérite » dans le barème d'accès à la Hors-Classe⁵³, ou les logiques qui sous-tendent la déconcentration du mouvement du second degré vont dans le même sens. Les déclarations ou le rapport de l'inspection générale sur l'objectif réel de la déconcentration du mouvement sont sans équivoque. Il s'agit d'en finir avec les mutations au barème – qui assurent transparence et égalité – et avec la gestion paritaire, improprement dénommée cogestion par le ministre, en donnant tout pouvoir aux hiérarchies locales, recteurs et chefs d'établissement.

Le SNUipp cible dans ce rapport les deux points qui visent le 1^{er} degré : la disparition des petites écoles et une nouvelle version des « maîtres-directeurs » :

La deuxième mesure envisagée est la mise en place d'établissements du premier degré créés par rassemblement d'écoles, à hauteur de 15 à 30 classes. Ces nouvelles superstructures auraient à leur tête un chef d'établissement qui serait doté de pouvoirs très étendus avec notamment à terme, la gestion de l'ouverture et la fermeture des classes, la nomination et l'inspection des personnels. [...]. Si c'est le retour des maîtres-directeurs, la détermination de la profession contre ce projet est intacte [allusion à la lutte de 1987]⁵⁴ ».

⁴⁸ Dans une réponse parue dans *Le Monde* le 25 février, et dans sa version complète dans l'*US* n° 149, 14 mars 1998.

⁴⁹ Déclaration du 9 novembre sur une nouvelle réforme des lycées, TF1, cité par l'*US*, n° 449, 17 novembre 1997.

⁵⁰ Rénovation du service public de l'Éducation nationale : responsabilité et démocratie.

⁵¹ PROST A et BON A., *Art. Cit.* Les auteurs analysent le projet politique de Claude Allègre mais le limite à la mise au pas de l'administration centrale et académique et du SNES.

⁵² *US* n° 462, 8 avril 1998, p 6. Gérard Aschieri était alors secrétaire national du SNES.

⁵³ Une volonté forte déjà en 1989, mais qui avait échoué, suite aux mobilisations.

⁵⁴ Communiqué du 1^{er} avril 1998, *La Lettre du SNUipp*, n°138, 14 avril 1998.

Les vingt mesures préconisées par le rapport Bloch sur le remplacement illustrent une « réforme » à moyens constants et donc placée sous le signe du redéploiement. Le remplacement est conçu avant tout comme un gisement d'emplois à récupérer, qu'il s'agisse des titulaires remplaçants, ou des crédits permettant le recrutement de personnels précaires. C'est aussi une remise en cause de la formation continue des personnels, qu'il faudrait transférer sur leur temps de loisirs. La solution préconisée pour régler le problème du remplacement consiste à trouver les moyens d'obliger les personnels absents, que ce soit pour maladie, maternité ou formation continue, à s'auto-remplacer. Y parvenir suppose de donner du pouvoir aux responsables locaux, les chefs d'établissement dans le second degré, sur la carrière des enseignants (promotions, formation continue, mutations). Le rapport esquisse d'autres pistes comme la mise en place de « départements » au sein des établissements, sorte de collèges des professeurs par discipline, avec des coordonnateurs désignés par le chef d'établissement. Il s'agit de l'ancêtre du Conseil Pédagogique, réclamé bientôt par le SNPDEN, puis intégré ensuite dans la loi Fillon en 2005.

Le SNES résume ainsi la politique de Claude Allègre et ses cohérences, en introduction à sa tribune du 25 février :

Absence d'ambition, conception adaptative des contenus, renforcement des pouvoirs locaux et forte mise en cause du métier, encadré par le gel de l'emploi et le mirage managérial d'une « nouvelle gestion des ressources humaines ». ⁵⁵

1.6. L'absence d'action fédérale en matière éducative

Dans un tel contexte, le débat sur l'action, lors du deuxième congrès de la FSU à Toulouse (8-12 décembre 1997), ne débouche sur aucun appel à la grève fédérale. Le ton offensif de son Secrétaire Général⁵⁶ en faveur d'une école en train de naître ne peut masquer la vacuité de l'action fédérale pour y parvenir. La FSU poursuivra la tenue de forums régionaux déjà décidés, la campagne d'opinion, l'écoute des collègues. Elle décide en janvier d'une quinzaine nationale d'action, « dont les modalités seront précisées par le BDFN en fonction des décisions prises par ses syndicats nationaux ».

S'enchaînent alors la grève du SNUipp du 20 janvier qui porte sur le dossier intégration, suivie de la manifestation nationale unitaire (SNUipp, SGEN et SE-FEN) du premier degré le 1^{er} février. La grève du second degré décidée par le SNEP et le SNES suit le 3 février, en particulier pour obtenir l'ouverture de négociations. D'autres syndicats s'y joignent (CGT, FO, SNALC, sur leurs propres objectifs et sans appel commun). Pour C. Allègre, il s'agit d'une « grève sans motif ». Ni le SGEN ni le SE-FEN n'y participe. Les deux syndicats sont fortement opposés au SNES et favorables à bien des projets ministériels, qu'il s'agisse de la déconcentration du mouvement ou de la réforme des lycées.

Une nouvelle action fédérale proposée par le second degré en mars n'aboutit pas davantage, et c'est une manifestation nationale (en trois lieux, Paris, Lyon, Marseille) du seul second degré qui est décidée. Elle a lieu *in fine* le 16 mai, la date initiale, le 28 mars, étant devenue une journée de mobilisation nationale suite aux élections régionales, où dans bien des régions, le choix avait été fait par la droite de s'allier avec le Front national afin de conserver la présidence de région. Dans le premier degré, le SNUIPP appelle à la grève seul le 30 avril.

C'est seulement à la fin de l'année que le CDFN est en mesure de voter une décision de grève fédérale à la rentrée 1998, et que le SNES et le SNEP y articulent une grève de la rentrée dans le

⁵⁵ US, n° 149, 14 mars 1998.

⁵⁶ Editorial et décisions d'actions, *Pour*, n° 42, décembre 1997.

second degré. Ce même dispositif avait été discuté mais non retenu par le SNUipp. Les comptes rendus des CN du syndicat n'en conservent que peu de traces. Les rencontres qui ont lieu entre le SNES et le SNUipp en cours d'année ne débouchent pas⁵⁷.

Un débat et un vote du CN du SNUipp précédant le congrès national du syndicat interroge et éclaire de manière très symbolique sur les divergences d'appréciation de la situation entre le SNES et le SNUipp. Faut-il inviter ou pas de C. Allègre au congrès du SNUipp qui se tient au printemps ? Il s'agit de répondre à une proposition du ministre. Après débat⁵⁸, le vote est négatif, mais les avis sont très partagés⁵⁹.

1.7. Avancées et difficultés du champ fédéral

Les difficultés sur le dossier éducatif n'empêchent pas la FSU de continuer d'avancer sur tous les autres sujets et d'en explorer de nouveaux.

Elle innove dans son congrès de Toulouse en travaillant un nouveau thème, celui des alternatives économiques et sociales. La fédération affirme ainsi la légitimité syndicale à intervenir sur tous les choix qui concernent les revendications syndicales. Les questions de l'emploi et des mutations du travail y occupent une place importante aux côtés d'une problématique renouvelée des services publics et de la fonction publique. Les questions économiques, budgétaires, fiscales, la répartition des richesses sont abordées dans le cadre national et européen, les questions internationales sont examinées dans le contexte de mondialisation en cours. C'est une avancée importante qui légitime une telle mise en perspective des revendications syndicales « *avec le souci de ne s'interdire aucun sujet, mais toujours dans l'indépendance de l'élaboration de la réflexion fédérale*⁶⁰ ».

La FSU continue à jouer un rôle important au sein des mouvements sociaux. Il en est ainsi lors du mouvement des chômeurs de l'hiver 97-98. Cette mobilisation, partie de Marseille, se structure à partir d'un large collectif dont le noyau est constitué des organisations de chômeurs (AC, DAL, Comité de chômeurs CGT...) et de certains syndicats : CGT, FSU, Groupe des Dix, et des opposants CFDT à leur confédération (syndicats ou URI).

La FSU participe activement à la fondation d'ATTAC en 1998 et au mouvement altermondialiste qui se structure alors.

Pour autant, passer à une construction collective ou rapprocher la question des chômeurs et celle de la fonction publique ne va pas de soi. Il existe des divisions au sein de la FSU sur cette question notamment avec le SNETAA, qui craint que le « sociétal » n'emporte le professionnel. Michel Deschamps pointe ce problème central, pour la FSU comme pour tout le syndicalisme :

La FSU a choisi de confronter ses revendications à l'intérêt général. Si on ne fait pas cela, on aura toujours les chômeurs opposés aux fonctionnaires, le secteur public au secteur privé, et la revendication d'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles opposée à celle de la valorisation jusqu'au bout des professeurs de second degré.⁶¹

⁵⁷ P. Toussenet (interview) évoque les rencontres SNES-SNUipp en cours d'année, réduites à quatre dirigeants, pour essayer d'avancer. Ces rencontres, qui n'aboutissent pas, sont confirmées par N. Geneix. Par ailleurs, nous n'avons trouvé dans les comptes-rendus des Conseils Nationaux du SNUipp une seule intervention en ce sens, sauf au CN du 24 avril 1998, celle de Danielle Czalczynski, qui propose la grève fédérale en mai ou à la rentrée, en y articulant la question de l'intégration. Précisons que par nature, les comptes-rendus des instances du SNUipp ou du SNES ne sont pas complets, bien des intervenants ne remettant pas le résumé de leur intervention.

⁵⁸ Ceux qui sont contre évoquent l'impossibilité d'inviter un ministre qui n'a de cesse d'attaquer les personnels. Seul (parmi les interventions ayant fait l'objet d'un compte-rendu), Laurent Zappi, EE, évoque les effets très négatifs qui seraient induits au sein de la FSU.

⁵⁹ 26 se prononcent pour, 27 contre, 18 s'abstiennent.

⁶⁰ *Pour*, n°42, décembre 1997.

⁶¹ Interview de M. Deschamps dans la revue *Unité Action*, n° 147, Janvier 1998.

Elle tente également d'avancer dans le cadre de son mandat pour l'unification du syndicalisme, attentive aux évolutions en cours en particulier depuis 1995. Mais le moment est peu favorable. Le groupe des Dix se transforme en confédération et devient l'Union Syndicale Solidaires en janvier 1998. L'UNSA en fait de même en mai 1998⁶². Le rapprochement en cours de la CFDT et de la CGT laisse peu de place à la FSU. La fédération continue d'agir dans le cadre de Ressay⁶³.

Mais on ne peut que constater les faiblesses fédérales en matière éducative, un secteur où elle est arrivée largement première en 1996 avec 47% des voix. Grâce à ces excellents résultats à l'Éducation, elle occupe également la première place à la Fonction Publique d'État avec 17% des voix. Fédération de syndicats nationaux, elle est pourtant dans l'incapacité à décider une action fédérale en matière éducative. Les désaccords sur l'analyse de l'action ministérielle en matière éducative et les réponses syndicales à y apporter l'emportent sur les convergences.

Pourtant, le discours d'ouverture de son deuxième congrès en décembre 1997 permet à son Secrétaire Général de rassembler la FSU, notamment autour de Monique Vuillat, Secrétaire Générale du SNES, qu'une odieuse campagne orchestrée au plus haut niveau visait personnellement depuis des semaines. *Le Monde* rapporte ainsi ses propos :

« Que la FSU soit en désaccord avec le ministre ou avec d'autres forces, c'est normal. Mais il me semble qu'il y a des choses qui ne se font pas. Comme cette campagne de rumeurs, d'attaques personnelles, de dénigrement contre Monique, menée par M. Allègre. » L'inhabituel silence de la salle encourage le ton vibrant de Michel Deschamps. « Voilà une femme à qui l'on ne pardonne pas d'être une militante, à qui l'on ne pardonne pas d'être une femme et d'exercer son combat avec une telle force de conviction », poursuit-il. « Que cette campagne soit tolérée au plus haut niveau du ministère de l'éducation est inacceptable et j'ai saisi le premier ministre de cette question, pour que ces agissements cessent », martèle-t-il.⁶⁴

Absence de négociations, jeux incessants de division entre ses syndicats, mises en cause personnelles intolérables et jamais connues à un tel niveau dans l'histoire du mouvement syndical... On conviendra volontiers que le chemin de la FSU est escarpé.

Cela n'empêche certes pas une orientation et une gestion communes sur certains dossiers éducatifs, comme celui des emplois-jeunes. Le SNES et le SNUipp, tous deux concernés au premier chef, trouvent un terrain d'entente et réussissent à faire avancer des propositions innovantes en matière de formation et de droit du travail pour ces jeunes recrutés par l'Éducation nationale sur des contrats de droit privé. Sur ce sujet, la FSU a su tout à la fois critiquer les insuffisances du projet gouvernemental, offrir des perspectives revendicatives immédiates et obtenir bien des améliorations grâce à l'action des jeunes eux-mêmes⁶⁵.

La situation n'est pas facile non plus sur le champ fonction publique. Car si la politique conduite à l'Éducation nationale ne trace nullement la voie d'une possible démocratisation, elle dessine par contre une remise en cause profonde de la fonction publique. Derrière les attaques sur le mouvement national ou la supposée « cogestion », c'est le statut de la fonction publique qui est visé. Telle est l'analyse conduite par le SNES, qui interroge avec force : « *Les fonctionnaires sont-ils des citoyens, avec le statut de 1946 démocratisé au début des années 80 en matière de droits et de garanties étendues à la fonction publique territoriale et hospitalière ? Ou bien doivent-ils*

⁶² Même s'il est vrai que tel était l'objectif de l'UNSA dès sa fondation en 1993, à partir de la FEN, qui ne devient UNSA-éducation qu'en 2000.

⁶³ Ressay regroupe des militants de la gauche CFDT, de la CGT et de la FSU, dans le foisonnement des années 90 et dans la perspective d'un nouveau syndicalisme.

⁶⁴ *Le Monde* du 10 décembre 2017

⁶⁵ Le texte voté au congrès de Toulouse détaille ces principes et ces objectifs.

redevenir des « sujets⁶⁶ » ? P. Toussenel résume ainsi la question de fond qui se profile derrière le processus de déconcentration du mouvement :

Le choix des candidats échapperait à la « dictature » du barème et à l'inhumanité de l'ordinateur, pour relever de la conviction intime de tel chef d'établissement ou inspecteur, et parlons clair, du piston dont n'a d'égal que l'arbitraire. Après avoir divisé les enseignants, en présentant ceux du second degré comme des dinosaures ignorants et méprisants pour le mouvement départemental des instituteurs, viendrait le temps de passer à la moulinette les garanties statutaires des uns comme des autres.⁶⁷

Un autre thème est singulièrement absent du débat fédéral. Il s'agit des réformes concernant l'enseignement supérieur et la recherche, qui conduisent également à d'importants conflits⁶⁸. Le rapport Attali sur le sujet remis en février 1998 préconise une réforme profonde face à ce qu'il appelle la « mondialisation du marché » dans le domaine éducatif. Le ministre prend l'initiative d'une réunion à La Sorbonne avec trois autres ministres européens. C'est une des étapes de la création d'un système unifié de diplômes au niveau européen, qui devient en 1999 le LMD⁶⁹.

I.8. Le Ministre face au mouvement pour l'école de la Seine Saint-Denis (Printemps 1998)

Une mobilisation exceptionnelle tant par sa durée - deux mois - que par sa signification avait surgi au printemps 1998 dans un paysage éducatif malmené par son ministre : celle de la Seine-Saint-Denis⁷⁰. *Ipsa facto*, ce mouvement social invalide la *doxa* ministérielle et son *credo* inlassablement répété : les efforts quantitatifs ayant été accomplis, il suffirait de « *changer les pratiques* ». Les graves difficultés scolaires et sociales ne peuvent être résolues à moyens constants. Baisser les effectifs à 18 élèves par classe en collège nécessite la création de 2 000 postes pour ce seul département, devenu le sas d'entrée en Ile de France des populations les plus pauvres et les moins qualifiées, qu'elles soient en provenance des flux d'immigration extérieure (Afrique, Antilles), ou des régions métropolitaines en déclin économique.

Mouvement des enseignants à l'origine, il devient en mars un « véritable mouvement social⁷¹ » où participent de très nombreux établissements, les collèges bien plus que les lycées. Les enseignants sont rejoints par les parents d'élèves et les élèves. Grèves et manifestations s'enchaînent, sous une double impulsion : celle du SNES qui appelle dès le 6 mars à la grève et à manifester ; celle de l'« *AG des établissements en lutte* », à laquelle quelques syndicats, dont le SNES, participent. Fin mars, les écoles se joignent au mouvement, tardivement. La mobilisation reprend après les vacances de printemps, et le Ministère propose enfin des mesures très significatives : 3 000 postes en 3 ans et 5 000 emplois-jeunes. Le premier plan, celui du début mars, ne comportait que l'équivalent de 60 postes.

Au-delà de son efficacité et des moyens obtenus, le mouvement de toute une population aux côtés des professeurs en grève infirme la stratégie ministérielle en matière éducative. La Seine-Saint-

⁶⁶ TOUSSENEL P., *US* n° 442, 13 septembre 1997 : « *Fonctionnaires, Citoyens ou sujets ?* ».

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ PROST A et BON A., *Op. Cit.*, p. 124 à 127.

⁶⁹ Licence, Master, Doctorat.

⁷⁰ POUPEAU F., « Professeurs en grève, Les conditions sociales d'un mouvement de contestation enseignant », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/1, n° 136-137, p. 83-94. « Le mouvement social de tout un département », *Nouveaux Regards*, n° 12, Institut de recherches de la FSU, hiver 2001, p 36-38. Bernard Boisseau, « Le mouvement des enseignants de Seine Saint-Denis en 1998 », in Laurent FRAJERMAN (Dir.), *La Grève enseignante en quête d'efficacité*, Syllepse, 2013, p. 143 à 150. Interview de Bernard Boisseau.

⁷¹ BOISSEAU B., *Ibid.*

Denis, c'est un mouvement de révolte des populations défavorisées qui rejettent avec force les inégalités sociales, territoriales et scolaires dont elles sont victimes. Elles savent, et elles l'expriment, que les chances de réussir à l'école ne sont pas identiques entre ce département et les autres, en particulier à l'intérieur du périphérique. C'est d'autant plus vrai pour les populations les plus défavorisées : mises dans l'impossibilité de fuir vers d'autres établissements dès l'école primaire, elles sont condamnées au secteur imposé par la carte scolaire. Elles n'ont d'autre issue que la révolte : ce sont celles qui ont soutenu le mouvement⁷².

Cette revendication forte d'égalité devant l'école vise l'accès de tous les jeunes aux savoirs et aux qualifications à égalité avec les couches favorisées. Elle s'accompagne spontanément d'une demande de dignité et de reconnaissance, qui s'exprime si bien à travers le slogan porté en particulier par les élèves : « Nous ne sommes pas des moins que rien ». N'émerge jamais aucune demande de programmes spécifiques aux ZEP, et plus largement, de ce que l'on pourrait nommer un « moins-disant scolaire » réservés aux couches populaires.

Les enseignants, par leurs revendications, posent avec force le rôle que doit être celui du service public d'éducation dans ce département et le lien avec leurs conditions de travail. À l'AG se retrouvent ainsi des enseignants politisés dans leur diversité, souvent engagés au sein de l'École Émancipée sur le plan syndical, des professeurs syndiqués ou pas, dont beaucoup sont de jeunes enseignants particulièrement nombreux dans ce département. Ils sont toujours très autonomes dans leurs choix. AG au sein des établissements en lutte et AG centrale réunies tout au long du mouvement réussissent à fonctionner en complémentarité avec les organisations syndicales présentes. Cette alchimie complexe, faites de contradictions, de débats forts, de constructions empiriques, d'efforts collectifs pour construire des positions communes a réussi à porter le mouvement, jusqu'à la victoire.

Le ministre, dont on connaît la célérité à prononcer quelques petites phrases vengeresses, qualifie le 22 mars⁷³ l'action de « *surenchères peu lucides* », ajoutant « *qu'il est plus facile de manifester que se retrousser les manches. Il y a des attitudes irresponsables qui nourrissent le Front national* »⁷⁴

Au sein de la FSU, les choses ne sont pas simples. Si le SNES prend une place importante notamment en participant régulièrement à l'AG, essayant de relayer la mobilisation en proposant une série de « *temps forts* » qui rythment les mobilisations, il échoue à élargir le mouvement, en Ile de France comme sur le plan national. La mobilisation est surtout le fait du second degré, et si les positionnements de la section départementale FSU de la Seine Saint-Denis et de ses syndicats convergent largement⁷⁵, le positionnement vis-à-vis de l'AG diffère.

⁷² POUPEAU F., *Op. Cit.*

⁷³ Devant le conseil national de SOS - Racisme.

⁷⁴ Les élections régionales de mars 1998 ont connu une forte poussée du Front National.

⁷⁵ Le congrès départemental avait élaboré 12 propositions qui avaient comme objectifs non pas « de faire du département un état autonome de la République, mais bien de prendre à bras-le-corps les problèmes qui sont posés aux élèves face aux apprentissages requis à l'école », *Revue Unité-Action* n° 147, mars 1998.

II. De la rentrée 1998 aux mobilisations de 1999 : une profession exaspérée, la FSU déchirée

II.1. Action de grève fédérale à la rentrée, grève second degré le jour de la rentrée

Devant le blocage de la situation et la poursuite de l'offensive contre le second degré, la possibilité d'articuler une grève fédérale notamment sur les questions budgétaires, et une action spécifique, se réalise enfin. La FSU dans son CDFN de juin vote la grève fédérale pour la mi-septembre. Le SNES, le SNEP et le SNETAP ajoutent une grève second degré le jour de la rentrée, le 10 septembre.

Le 31 août, un décret diminuant de 17% le paiement des heures supplémentaires ou HSA⁷⁶ du second degré est publié. Tel est l'ingénieux moyen trouvé par C. Allègre pour financer la part du salaire des emplois-jeunes revenant à l'Éducation nationale : la faire payer par les professeurs du second degré⁷⁷. Il faut rappeler que les HSA sont obligatoires, sauf au-delà de deux heures. Elles représentent pour l'État un moyen très économique pour assurer les heures d'enseignement plutôt que de créer les postes nécessaires, d'autant qu'elles sont payées à un taux faible, bien en deçà de ce que le code du travail impose dans le privé. Elles permettent également une gestion souple et l'optimisation des moyens disponibles : les services peuvent ainsi varier de plus ou moins deux heures, ce qui favorise l'ajustement de la dotation horaire de chaque établissement ; certains professeurs, certes très minoritaires, en acceptent au-delà des heures obligatoires. Elles sont largement utilisées dans les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE).

Les syndicats ont toujours revendiqué des créations de postes face à l'augmentation exponentielle du nombre d'heures supplémentaires qui a accompagné la massification du second degré. Le cadre unitaire existant, « *Tous pour l'emploi* », comprenant l'ensemble des syndicats (sauf FO ou le SNALC), est à cette occasion réactivé. Une déclaration unitaire demande dès le 31 août la « *transformation des heures supplémentaires en emplois d'enseignants* ».

Fin août, le ministre annonce une charte pour le premier degré : « *L'école du XXI^{ème} siècle* ». Le projet annoncé porte sur la question des rythmes scolaires et le renforcement à cet effet du rôle des Aides-éducateurs – il s'agit des emplois-jeunes – et des intervenants extérieurs. Selon la presse, « *syndicats et parents d'élèves approuvent les principes de la charte* ». Des réunions de concertation sont prévues avant la sortie du document. Le processus semble prudent : il passerait par l'expérimentation de 2 000 écoles volontaires, une expérimentation réclamée par le SNUipp. Le syndicat demande également de s'appuyer sur les enseignants, sans que les aides-éducateurs ou les intervenants extérieurs se substituent aux emplois d'enseignants.

Enfin, François Dubet remet son rapport sur les collèges en août également. Mesuré, il est accueilli plutôt favorablement.

⁷⁶ Heures supplémentaires années.

⁷⁷ Seuls les enseignants de second degré peuvent se voir imposer des heures supplémentaires. Elles n'existent pas dans les statuts du premier degré, ni dans ceux d'autres corps du second degré (CPE, Copsy...).

II.2. Les difficultés syndicales, toujours

Si C. Allègre multiplie les déclarations à l'emporte-pièce et les projets en tous sens, il ne manque jamais d'essayer d'éviter les coalitions contre son action ministérielle. Force est de constater qu'il y est relativement bien parvenu lors de la première année scolaire. L'action de grève de la rentrée, bien reçue par une profession profondément heurtée par les attaques répétées depuis plus d'un an, le préoccupe fortement. Pour tenter de l'empêcher, le ministre se voit contraint d'accepter ce qu'il avait obstinément refusé pendant un an : négocier avec le SNES et le SNEP sur les innombrables dossiers du second degré en cours. Dès lors, contacts et rencontres s'enchaînent fin août et jusqu'au 7 septembre, avec le ministre puis avec le cabinet⁷⁸. Les HSA et la déconcentration du mouvement ne sont pas négociables. Les positions sur le lycée sont « floues ». Des ouvertures apparaissent sur d'autres dossiers, portés depuis longtemps : baisse des services des enseignants artistiques, titularisation des Maîtres Auxiliaires, application des décisions sur la revalorisation (il s'agit notamment du pourcentage du corps admis à la hors-classe), de la surveillance...

Faut-il alors pour les deux syndicats refuser la porte enfin entrouverte et donc la possibilité de faire avancer les choses, ou bien faut-il s'appuyer sur une grève qui s'annonce forte le 10 septembre puis rebondir lors de la grève fédérale qui suit ? Le choix majoritaire fait le 7 septembre⁷⁹, sur proposition du secrétariat général du SNES, consiste à acter les ouvertures et à reporter la grève second degré. Comprendre les raisons de cette décision nécessite de se pencher plus avant sur la situation à l'intérieur de la FSU. Si chaque syndicat est souverain dans son champ, la direction du SNES fait l'analyse de la situation explosive créée par un an d'analyses divergentes entre syndicats à l'intérieur de la FSU, ce qui s'est traduit par un isolement du syndicat. « *Le compte n'y est pas, mais il s'agit de faire un geste marquant l'évolution tout en plaçant les quinze prochains jours [où la négociation se poursuit] sous le contrôle et l'action des personnels*⁸⁰ ». Le débat est difficile et sous tensions ; le SNEP ne partage pas ce point de vue, pas plus qu'une majorité de S3. Mais après un débat difficile, une très faible majorité vote le report de la grève prévue le 10 au 24 septembre, celle de la FSU, maintenue, ayant été fixée au 18.

Les résultats des deux grèves sont mitigés. L'US chiffre à 60% des enseignants du second degré le pourcentage des collègues ayant participé à l'une ou l'autre des grèves. Ainsi, une position peut être juste sur le fond – un syndicat ne refuse pas une porte ouverte à la négociation – et s'avérer parfaitement contre-productive dans la réalité sociale du moment. Opérer un tel tête-à-queue à moins de trois jours d'une grève annoncée dès le mois de juin, au sein d'une profession en colère et profondément ulcérée par le mépris ministériel, s'avère tout simplement impossible. La suite donnera raison aux militants qui s'étaient opposés au report. En effet, le ministre suspend immédiatement toute négociation, au prétexte que la grève, quoique déplacée, a été maintenue. Tous les dossiers sont à nouveau bloqués⁸¹. Un tel degré de perversité alliant manipulations et chantage est difficilement imaginable. Il est vrai que le ministre se permet d'autant plus ce tels comportements que la mobilisation du 24 septembre s'est avérée insuffisante.

⁷⁸ L'US et le SNEP en rendent compte.

⁷⁹ Dans une réunion commune SNES et SNEP rue Las Cases à Paris, où les sections académiques sont présentes.

⁸⁰ US, 9 septembre 1998. Cet article est accompagné d'une consultation des syndiqués avec les appréciations du syndicat sur les réponses du MEN et sur les modalités complémentaires d'action.

⁸¹ Interviews de Denis Paget, de Monique Vauillat. La volte-face d'Allègre, qui suspend au lendemain de la grève les négociations n'avait pas été anticipée.

II.3. Le ministre en face au mouvement lycéen (octobre 1998)

À l'automne 1998, les lycéens font à leur tour irruption à la une de la presse. Parti de Montpellier et de Nîmes, le mouvement se développe dans le Gard, le Pas de Calais, l'Île de France..., plutôt au sein des lycées professionnels ou des lycées de banlieues. Comme en Seine-Saint-Denis quelques mois plus tôt, l'exigence de la dignité, la contestation des inégalités sociales et scolaires, occupent la scène. La deuxième semaine d'octobre, la mobilisation prend une ampleur nationale. Il n'existe que peu de villes, y compris les plus petites, qui ne connaissent des manifestations et/ou des grèves. Le 15 octobre, moment culminant de la mobilisation, 500 000 lycéens sont dans les rues.

La consultation Meirieu avait visiblement créé des attentes. Les lycéens ont espéré des droits nouveaux effectifs, l'amélioration de leur condition d'études, celle de leur emploi du temps. Ils n'ont vu aucun changement à la rentrée, et ils s'impatientent. Que revendiquent-ils ? Des professeurs supplémentaires, des locaux décents, des cantines améliorées, la réduction des effectifs par classe... S'ils demandent une meilleure communication avec les « profs », à aucun moment, ni leurs actions, ni leurs propos ne se tournent contre les enseignants. S'ils souhaitent du soutien pour mieux réussir ou des emplois du temps mieux conçus, ils ne revendiquent pas un allègement des programmes, à savoir un *lycée light*, comme de nombreux adversaires aux « réformes Allègre » résument le projet ministériel. Les lycéens veulent devenir acteurs de leur avenir, et ils souhaitent la mise en place d'une véritable démocratie lycéenne, en lieu et place des instances existantes qui ne servent à rien⁸². *Le Monde* du 17 octobre publie un cahier spécial composé de douze reportages à travers la France, que le journal introduit ainsi :

Les lycéens expriment leur ras-le-bol d'un manque de moyens ressenti comme général : manque de professeurs, manque de surveillants, manque de salles de cours, manque de matériel pédagogique, manque d'information. Ils nous parlent aussi de leurs journées trop longues et de leur impression d'être pris pour des « machines ». Si ces revendications ne constituent pas encore un programme, elles ne sont plus seulement des doléances.

Le ministre, en difficulté, affirme comprendre les lycéens et approuver leur mouvement : « *Les lycéens ont raison de vouloir un meilleur lycée* » (11 octobre). Sans surprise, il tente d'utiliser le mouvement pour légitimer sa réforme des lycées, en particulier l'allègement des programmes. Mais l'espoir de jouer les lycéens contre leurs enseignants n'aura qu'un temps. Les « profs » manifestent aux côtés de leurs élèves, et notamment ceux du SNES et du SNEP, en bonne intelligence.⁸³ Les lycéens s'organisent de façon très mouvante, comme lors de tous les mouvements lycéens que la France a connus. L'UNEF-ID essaie de structurer le mouvement, mais elles se heurtent aux Jeunesses Communistes. Les deux organisations lycéennes, la FIDL puis l'UNL s'affirment et de fait, sous la pression des lycéens rétifs à toute forme de récupération, libèrent le mouvement de l'emprise du syndicat étudiant. Très proche de la direction du parti socialiste, l'UNL tente de faire avancer l'application du rapport Meirieu, mais ne réussit jamais à entraîner les lycéens dans cette voie.

⁸² Les premières instances avaient été mises en place suite au mouvement lycéen de 1990.

⁸³ De façon constante, le SNES et le SNEP ont toujours soutenu les mouvements lycéens (1986, 1990), qui, lorsqu'ils deviennent massifs, ont sans exception porté des revendications proches ou complémentaires à celles des syndicats enseignants. C'est encore le cas lors de la période Allègre, malgré tous les efforts du ministre. Dans le même temps, les deux syndicats entretiennent des rapports étroits avec les organisations que le mouvement lycéen se donne, tout en évitant soigneusement toute forme de récupération. C'est une ligne rouge très forte en particulier pour les militants dans chaque lycée mobilisé. Les deux syndicats appellent par contre aux manifestations et aident à leur organisation. Le SNES et le SNEP en 1998 comme en 1999 sont aux côtés des lycéens. Leur positionnement ne peut donc se résumer ainsi : « Son ambition [du SNES] d'apparaître comme le fédérateur des opposants au ministre a été menacée par ces manifestations [lycéennes], le soutien ostensible de Claude Allègre y a apporté l'empêchant de s'y associer, tandis que la proximité des revendications lycéennes avec les demandes habituelles du syndicat lui interdisait toute dénonciation de ce mouvement de contestation ». FORESTIER Y., *Op. Cit.*, p. 526.

Le 21 octobre, à la veille des vacances, Allègre annonce un plan d'action pour l'avenir des lycées : un prêt à taux zéro pour les Régions afin d'améliorer les locaux, un allègement des programmes sans supprimer les options, des surveillants, en fait surtout des emplois-jeunes. Il annonce une charte des lycées et l'application de la réforme des lycées dès la rentrée 1999. Le ministre reçoit pendant les vacances de toussaint la FIDL et l'UNL. À la rentrée, le mouvement n'arrive pas à reprendre. Momentanément.

Depuis 1986, les mouvements lycéens sont récurrents. Bien au-delà de l'existence de cycles de mobilisation où chaque génération ferait l'expérience d'un processus de socialisation, ces mouvements, forts de la spontanéité de la jeunesse et de son enthousiasme, de processus inventifs et du soutien de l'opinion publique, dénotent leur mal-être, conséquence d'une massification scolaire qui n'a pas été accompagnée d'une réelle démocratisation. Ils révèlent aussi l'angoisse de l'avenir. Ils sont l'expression d'une crise de l'institution scolaire et de la crise sociale qui se développe depuis les années 80.

Comme en Seine-Saint-Denis, la stratégie ministérielle s'est à nouveau heurtée à la réalité sociale. Très massivement soutenus par l'opinion publique⁸⁴, les lycéens ne réclament pas une réforme des lycées version Meirieu ou Allègre, mais une concrète amélioration de leurs conditions de travail. À aucun moment, ils ne se sont opposés à leurs professeurs. Ils ne les désignent jamais comme des « conservateurs » qui ne voudraient rien changer. Les relations avec les proviseurs sont certes souvent plus difficiles. Il est vrai que des lycéens en grève et faisant l'apprentissage de la citoyenneté sociale ne sont jamais un public très facile.

La majorité de l'opinion publique considère que le ministre a mal géré le conflit. Une partie de la presse, le ministre assurément, semblent préférer un autre sondage où les grèves des enseignants de septembre n'obtenaient que 45% de soutien... Pourtant, la direction du parti socialiste paraît enfin s'inquiéter des effets produits par les attaques incessantes contre les enseignants. Sans doute l'irruption des jeunes dans la rue et leurs slogans ont-ils permis une meilleure compréhension :

Le 24 octobre, lors d'un colloque organisé par le PS sur « L'école de l'égalité », le ministre de l'éducation nationale s'en est, à nouveau, pris aux enseignants, stigmatisant leur « corporatisme ».

Cette fois-ci, l'attaque a paru insupportable aux dirigeants socialistes. [...] Voilà des mois qu'ils archivent, impuissants, [les] récriminations contre M. Allègre. Militants et sympathisants de gauche s'y disent surpris, et souvent blessés, par ses attaques à répétition contre les professeurs. »⁸⁵

En cette fin d'année 1998 et un an et demi après sa prise de fonction, C. Allègre a définitivement perdu la bataille de l'opinion. Non seulement 89% des professeurs sont défavorables au ministre mais le pourcentage des opinions favorables de l'ensemble de la population passe en dessous des opinions défavorables⁸⁶. Après les professeurs, le ministre a réussi à se mettre à dos les lycéens et leurs parents... Cette situation, nouvelle, ne bouscule pourtant pas le positionnement constant de la FCPE en faveur des projets de réformes de C. Allègre.

⁸⁴ 83% de réponses positives en ce sens, sondage CSA, 23-24 octobre.

⁸⁵ *Le Monde*, 3 novembre 1998.

⁸⁶ PROST A. et BON. A., art. cit., p 135 et p136, avec graphique représentant la cote de popularité de Claude Allègre, juin 1997-avril 2000).

II.4. La FSU en danger

La FSU demeure écartelée, le ministre poursuivant soigneusement son jeu de division. Outre les divergences d'analyses entre premier et second degré, la question du SNETAA qui ne se résout pas n'est sans doute pas étrangère à ces manœuvres.

Pourtant, dans le premier degré, le processus de la charte, « *Bâtir l'école pour le XXI^{ème} siècle* » s'enlise. La critique du SNUipp se fait sévère : « *La charte ne correspond pas à un projet ambitieux de transformation de l'école*⁸⁷ », laquelle ne peut se faire à moyens constants. Le syndicat s'oppose à un transfert des obligations de l'Éducation nationale vers les municipalités. Le SNUipp tente de rebondir de façon offensive à partir de ses propres revendications : il demande « *plus de maîtres que de classes* » et la transformation de l'école. Il engage auprès de la profession une campagne autour d'un film, *Fenêtre sur classe*. De son côté, l'ÉE dénonce la substitution des PE par les emplois-jeunes. Sans doute le SNEP explicite-t-il davantage les dangers dans une analyse approfondie des enjeux cachés derrière les rythmes scolaires.⁸⁸

Le SNES, cible permanente du ministre, continue de déployer son orientation syndicale : toujours informer les syndiqués et la profession, avancer ses propositions de transformation du lycée, organiser le débat en son sein et dans tous les établissements. Il lance 1 000 forums pour convaincre l'opinion. Il n'a de cesse d'essayer de tenir un difficile équilibre entre la contestation des décisions ou des projets ministériels et ses propositions de transformation du lycée en particulier. « *Oui, le SNES veut des réformes*⁸⁹ » titre l'US. L'éditorial de Monique Vuillat est une lettre ouverte adressée aux collègues :

Le SNES veut des réformes, mais pas celles-là. Le ministère ne tolère pas qu'une profession puisse avoir des avis sur ce qu'il convient de faire, d'où cette campagne hors du commun pour détruire le syndicalisme qui en est porteur et qui les exprime en toute circonstance.

L'US publie un sondage SNES-SOFRES dont les résultats sont ainsi résumés⁹⁰ :

Les français demandent des études toujours plus longues et des diplômes plus élevés. [...]. Ils placent au centre des solutions la réduction des effectifs des classes et l'augmentation du nombre d'enseignants et ne souhaitent pas la réduction du nombre d'heures de cours et l'allègement des programmes. Ils veulent qu'on réponde aux difficultés scolaires par la multiplication des séances en petits groupes.

Dans la presse, le dossier lycées éclipse tous les autres dossiers éducatifs auxquels il est pourtant intimement lié : politique budgétaire, recrutements d'enseignants, qualité du remplacement, amélioration de la gestion des personnels... Les négociations annoncées en septembre ne se sont pas poursuivies. Le ministre a défini le cap pour les lycées et entend le garder : réduire à 26 heures

⁸⁷ LE BRET D., *FsC*, n°166, 22 janvier 1999.

⁸⁸ SNEP, n° 567, 22 octobre 1998, article signé par Alain Becker. D'une manière générale, conformément au pacte fédéral, aucun syndicat national n'intervient sur les sujets qui ne concernent pas son champ syndical. Le SNEP le fait ici car d'une part, C. Allègre fait de cette Charte un texte de portée générale pour le système éducatif, et d'autre part, parce que le SNEP a toujours porté la question de l'enseignement de l'Éducation physique (notamment pour une formation avec dominante EPS pour le premier degré), seul du temps de la FEN, puis en accord avec le SNUipp quand le syndicat a été créé. Le SNEP souligne les « dangers importants » du texte, la charte contenant « tout et son contraire ». Il pointe en particulier « le risque d'une décentralisation complète du service public d'éducation », avec à la clé l'externalisation de la fonction d'enseignement vers les aides-éducateurs, ou d'autres intervenants extérieurs. En mars 1999, le syndicat précise dans le rapport d'ouverture de son congrès : « Nous avons à plusieurs reprises indiqué au SNUIPP que son positionnement sur la Charte nous posait problème. Aujourd'hui, ses positions sont nettement plus nuancées puisqu'il demande une remise à plat des textes de la Charte et des Contrats Éducatifs Locaux » (SNEP n°689, 7 juillet 1999).

⁸⁹ US du 7 novembre 1998.

⁹⁰ US n°481, 11 décembre 1998, p.4.

de cours l'enseignement afin d'obéir à la contrainte budgétaire et économiser ainsi 10 000 emplois⁹¹, opérer par redéploiement, modifier les obligations de service.

Mais avec le retournement de l'opinion publique, la pression au sein du parti socialiste se fait plus forte en cette fin d'année 1998. Le ministre, en difficulté, reprend les négociations avec le SNES⁹² début décembre. La traduction publique en est un « face à face » C. Allègre - M. Vuillat à la une du *Journal du dimanche* du 20 décembre⁹³. Le SNES fait alors incontestablement progresser ses conceptions⁹⁴. Vis-à-vis du ministère, les risques majeurs pour le syndicat (le lycée « *light* », la mise en cause de la voie technologique et l'uniformisation du lycée, la redéfinition des services) semblent alors écartés et des avancées possibles sur le dossier. Une phase de concertation officielle débute en janvier. L'*US* publie à la fois l'état des textes officiels (le projet provisoire de la charte des lycées ainsi que les projets de grilles horaires 2^{nde}, 1^{ière} et terminales), l'analyse du SNES et une consultation des collègues⁹⁵. Mais le positionnement syndical est mal compris, ou plutôt mal perçu, dans la profession. Le syndicat le pressent et tente d'expliquer son positionnement :

Pour autant, s'agit-il, comme le dit la presse d'une « réconciliation » ? La question ne se pose pas ainsi entre un syndicat indépendant de tout pouvoir et un ministre *a fortiori* celui qui a réussi à se mettre toute la profession à dos. Nous faisons notre travail de syndicalistes pour servir les intérêts des élèves et des personnels. Chacun a tous les éléments pour en juger. Le choix n'est pas celui de la politique du pire que préconisent parfois certains collègues. C'est celui de l'action pour faire céder le gouvernement. C'est cette stratégie qui nous met à nouveau dans la situation de pouvoir faire modifier des projets et des décisions. C'est cette voie-là que le SNES a toujours empruntée, c'est celle qui permet de se faire entendre et c'est à cette reprise de l'action que nous vous invitons en janvier.⁹⁶

Il y revient dans son journal du 9 janvier⁹⁷, sous le titre : « Des discussions mais pas d'aval, pas de réconciliation ». Et d'expliquer : « Il faut faire pression » pour parvenir à modifier le projet actuel ; ou encore « il y a discussions conflictuelles dans le cadre d'un rapport de forces qu'il faut améliorer ». Et enfin :

Nous le faisons avec un ministre qui n'a pas été démissionné par le gouvernement malgré l'hostilité qu'il suscite dans la profession et bien au-delà, mais à qui le gouvernement, le parti socialiste ont choisi de demander de prendre en compte l'avis des personnels de second degré. Qu'ils aient fait ce choix parce que de nombreux collègues formulent des menaces pour la prochaine échéance électorale, c'est une réalité. Quant au syndicat, il se doit d'explorer cette situation nouvelle, non pour lui-même, mais pour jouer pleinement son rôle.

Il est vrai que la situation devient particulièrement délicate. Le texte ÉÉ de la CA du SNES de janvier analyse comme une « *faute syndicale* » ce qu'il nomme « *la mise en scène politico-médiatique de réconciliation avec un ministre honni* », considérant qu'il n'y a eu sur le dossier aucune avancée. Le

⁹¹ PAGET D., *Op. Cit.*, p. 110.

⁹² Monique Vuillat évoque le coup de fil un coup de fil de Marie-France Lavarini, « envoyée à la rentrée par Matignon pour veiller sur la communication du ministre. [...]. Elle me fait part de la volonté du ministre de reprendre les discussions sur la réforme des lycées. Nous faisons le choix d'une nouvelle tentative de discussion. » in VUAILLAT M., *J'ai connu sept ministres de l'Éducation nationale*, Plon, 2001, p. 98. L'*US* du 24 décembre note que la négociation a repris « dans les 15 jours qui ont précédé les vacances de Noël ».

⁹³ Sous le titre « Éducation, le grand débat ». Ce texte est joint à l'*US* du 24 décembre.

⁹⁴ Il serait pourtant inexact d'en déduire que le ministre présente alors une charte des lycées « approuvée par le SNES ». (FORESTIER Y., *Op. Cit.* p. 513). L'*US* du 24 décembre présente le détail du dossier, et lance une consultation des collègues. Le texte de la CA du SNES des 5 et 6 janvier énumère les avancées et les difficultés restantes. Sont ainsi soulignés des résultats « très insuffisants sur des points essentiels » (LV, options, enseignements artistiques), une réforme à moyens constants. Les points qui ont progressé concernent le nombre de Hors Classe, les discussions sur la surveillance, le dossier des Maîtres Auxiliaires.

⁹⁵ *US* n° 482, 24 décembre 1998.

⁹⁶ Éditorial de l'*US* n° 482, 24 décembre 1998 « À vous de juger ». À la date où est écrit l'éditorial, le SNES dispose très certainement des premières réactions : celles de la presse, dont la lecture est en général peu favorable aux positions du SNES, et celles des collègues, simples syndiqués ou militants, qui faisaient part très vite de leurs réactions dans les différents épisodes. L'utilisation d'Internet le permettait alors.

⁹⁷ Qui rend compte de la CA nationale des 4 et 5 janvier.

texte dénonce l'alignement du gouvernement français sur les politiques européennes fondées sur « une politique d'austérité renforcée et structurelle ». Plus largement, la situation se tend dans les établissements où des formes de protestations et d'actions très diversifiées s'inventent tous les jours, pour partie en dehors de la structure syndicale.

II.5. Les fortes mobilisations du printemps 1999

II.5.1. La phase parisienne (janvier – 18 février) et la montée des mobilisations

Des mouvements divers de protestations se structurent de façon très marquée en région parisienne, en dehors des structures syndicales ou plutôt, en marge du fonctionnement syndical traditionnel. Car bien des initiatives sont prises par des militants syndicaux, notamment du SNES : ainsi les lycées Henri IV et Fénelon lance le « Manifeste pour le lycée démocratique » le 10 décembre. Les professeurs de CPGE sont très fortement impactés par la baisse de 17% des rémunérations des HSA. Le SNES avait d'ailleurs maintenu la grève du 10 septembre pour cette catégorie. Un militant du SNES du lycée Henri IV reproche au syndicat, dans une longue lettre⁹⁸ adressée à Monique Vuillaud le 14 octobre ce qu'il considère comme une lourde faute syndicale tactique : le report de la grève. Il en a résulté la coupure du mouvement des CPGE avec la profession, qu'on a pu réduire à un combat corporatiste, alors même que la baisse des HS est une baisse de salaires pour tous les enseignants du second degré, argumente-t-il.

Des coordinations se multiplient au début de l'année 1999 comme Paris-Nord (à partir des lycées du Val-d'Oise), ou encore des comités pour la démission d'Allègre voient le jour notamment à Paris. Ces mouvements sont rejoints par d'autres plus anciens, comme le « Comité de Défense de l'École républicaine » créé en 1998 par des professeurs de philosophie ; ou encore bien d'autres, comme l'AG des établissements de la Seine-Saint-Denis qui avait fonctionné un an plus tôt. Dans ces coordinations, ou du moins dans les AG qui se réunissent de façon périodique, se retrouvent des syndiqués du SNES et du SNEP, des non syndiqués, d'autres syndicats : Sud, ou encore la CGT, FO. Les militants de l'École Émancipée ou d'autres tendances minoritaires de la FSU y jouent un rôle très actif.

Ces organisations tiennent une réunion commune le 14 janvier 1999. Les dérives pédagogistes, associées au déploiement du libéralisme économique, y sont dénoncées avec vigueur⁹⁹, et les opposants à Allègre se fédèrent sur un seul mot d'ordre, le départ du ministre¹⁰⁰. Dans les jours qui suivent, des lycées se mettent en grève, aussi bien sur les questions de préparation de rentrée¹⁰¹, des heures supplémentaires, que sur les réformes Allègre du lycée¹⁰². Une quinzaine d'établissements sont en grève reconductible le 18 janvier. Le mouvement monte en puissance, selon un *tempo* bien rodé : AG dans les établissements et décisions d'action, grèves et/ou manifestations, participation à l'AG convoquée à la Bourse du Travail de Paris.

50 établissements sont représentés à celle du 21 janvier, à l'initiative des coordinations. Les grèves reconductibles décidées par établissement et des journées d'action – les temps forts – où tous se

⁹⁸ Archives de l'IRSHES, 1144.

⁹⁹ FORESTIER Y., *Op. Cit.*, p. 563 : « Les déclarations qui y sont faites (reprises dans la Déclaration unitaire signée par de nombreuses organisations en février) [permettent] de constater le caractère fédérateur de la *doxa* antipédagogue [...]. Le consensus y est constaté autour de la dénonciation de la rencontre de la logique du libéralisme économique et des sciences de l'éducation. »

¹⁰⁰ Selon *Le Monde* du 23 janvier 1999.

¹⁰¹ Qui dans le second degré se décident effectivement en janvier pour la rentrée de septembre.

¹⁰² On peut ainsi relever dans la presse (*Le Monde* essentiellement) qu'une grève reconductible éclate dans une quinzaine d'établissements le 18 janvier. Le mouvement s'étend progressivement.

retrouvent, s'enchaînent¹⁰³ : le 26 janvier, le 28 à l'appel des coordinations mais aussi du S3 de Paris.

Le 4 février, à l'appel du SNES et du SNEP, du SNUipp d'Ile de France sur la seule question des moyens de rentrée, la manifestation est massive (20 000 selon les organisateurs, 10 000 selon la police). À l'AG, le SNES appelle à une nouvelle journée de grève le 12 février et le 18 février, jour prévu pour le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) qui doit examiner la réforme des lycées. À ces AG, les responsables des S3 de la région parisienne sont présents, mais aussi la direction nationale. À celle du 4 février, la secrétaire générale du SNES est prise à partie par une partie de l'Assemblée, qui reproche au SNES ses hésitations et son manque de fermeté. L'incident est sévère, relevé comme tel par la presse¹⁰⁴.

La mobilisation est devenue suffisamment forte et multiforme pour que le ministre décide de reporter le CSE prévu le 18 février au 4 mars, soit pendant les vacances de la région parisienne¹⁰⁵. Pendant cette période de congés, des actions de grève et de manifestations se déroulent ailleurs, en fonction du calendrier : ainsi à Marseille, à Lille... Mais le niveau de mobilisation n'est pas aussi fort qu'en Ile de France, ou du moins, il est différent. S'il existe des formes de coordinations un peu partout, le plus souvent le SNES, par l'intermédiaire de ses S1, maîtrise la situation, dans une situation il est vrai très mouvante.

Peut-on dire qu'en janvier 1999, le mouvement échappe alors au SNES¹⁰⁶ et lire la suite des événements qui suivent, sur plus d'une année, à travers le prisme d'une opposition entre deux camps : le mouvement dit réformateur qui soutient la réforme des lycées d'un côté, et de l'autre, ceux qui la combattent, droite, « républicains » et gauche radicale confondus, tous conservateurs de fait ? S'il est certain que les articles de presse induisent cette version, faut-il s'arrêter à cette lecture, ou examiner plus avant les modalités des mobilisations et des rapports de forces en cours ? Ou encore approfondir les relations entre le mouvement parisien, où le pôle des CPGE joue un rôle important, au moins à Paris, et la situation ailleurs¹⁰⁷ ?

Ce qui est certain, c'est que la suite des événements montre à la fois les graves conséquences sur la FSU de l'épisode Allègre, mais aussi une poussée très forte de la mobilisation de toute une profession profondément exaspérée, tout autant que la difficulté pour le SNES de fédérer les revendications dans ce tumultueux contexte.

¹⁰³ Selon la presse, l'US, le rapport d'activité du S3 de Paris pour son congrès académique (publié dans son journal académique), l'US blanche n° 246, 23 février 1999, note sur l'action, 19 février (L'US « blanche » est une publication destinée aux S2 et S3 du SNES).

¹⁰⁴ « Invitée à prendre la parole par les organisateurs [...], je ne peux exposer notre stratégie plus de trois minutes, ma voix bientôt couverte par des quolibets anti-SNES. Mais aussi « Vuillat trahison ». J'en sors les jambes coupées et les larmes aux yeux, un peu découragée. Je saurai le lendemain, que des participants regrettent et ne partagent pas ce qui s'est passé. » In VUAILLAT M., J'ai connu sept ministres de l'éducation nationale, Plon, 2001, p. 99.

¹⁰⁵ « Caractère manœuvrier du report puisque les grilles ne changent pas », Note aux S2-S3 sur l'action, US blanche XXX du SNES.

¹⁰⁶ Par exemple : « Le SNES hésite : après avoir négocié, et perdu des milliers d'adhérents, il se radicalise mais le mouvement lui échappe. », in PROST A. et BON A., *Op. Cit.*, p. 136. Ou encore : « le SNES, en janvier 1999, n'est plus maître de la situation, car le mouvement d'opposition au ministre, mené par les coordinations et les comités pour la démission de Claude Allègre, est désormais autonome. », in FORESTIER Y., « Remettre l'éducation à la Une des journaux, Bilan des années Allègre (1997-2000) », *Vingtième Siècle*, Revue d'Histoire, 2007-2 n° 94, p. 235.

¹⁰⁷ Interviews de Nicole Geneix (SG-SNUipp), de Nicole Sergent (alors S3 de Paris).

II.5.2. La montée en puissance : les 15 et 20 mars

À se focaliser sur la seule question des lycées, la presse en oublie les effets de la politique du gel de l'emploi public qui affecte l'ensemble du monde éducatif. En janvier, dans le premier comme dans le second degré se prépare la rentrée suivante : c'est à cette période que s'effectue la répartition des moyens. Une double mobilisation enseignante se développe alors pour atteindre une force considérable en mars : celle sur la question des moyens, celle sur le lycée.

L'action du premier degré s'organise spontanément sur la question de la carte scolaire, dès janvier. Le SNES et le SNEP organisent en janvier aussi un mois d'actions diversifiées, portant sur la carte scolaire et le budget, les heures supplémentaires, la surveillance, les recrutements... Incontestablement, les actions du premier et du second degré s'amplifient, mais, pendant un an encore, elles demeurent parallèles.

Dans le second degré, les mouvements divers qui se développent à côté des organisations syndicales bénéficient de l'utilisation d'internet dont l'usage se répand alors, de façon rapide chez les enseignants. Si le mouvement de 1995 s'était développé grâce aux fax ou aux minitels, celui de la période Allègre explose grâce aux mails et à internet, ce qui facilite aussi la communication syndicale. Se mettent alors en place non seulement les comités et les coordinations déjà évoqués qui appellent à des grèves à des manifestations, mais aussi bien d'autres initiatives, comme par exemple la menace d'une sanction aux élections européennes, et le renvoi des cartes d'électeurs. « Du jamais vu tout de même », note le rapport d'activité du SNES¹⁰⁸. Monique Vuailat résume cette difficile période :

Des « comités anti-Allègre » se créent un peu partout, et monte l'exigence de sa démission. De très nombreuses cartes d'électeurs sont retournées... Une partie des enseignants considère que l'unique préalable à toute exigence réside dans la démission du ministre. Le syndicat essaie de donner un objectif offensif à l'action pour imposer d'autres choix. Ce discours est difficile à faire entendre.¹⁰⁹

Presque deux ans après son arrivée, C. Allègre a parfaitement réussi à excéder et à pousser à bout toute une profession dont il ne cesse de remettre en question la professionnalité. Comment avancer syndicalement dans un tel contexte ? Comment mobiliser à partir de cette colère devenue commune au second degré, mais toujours mal comprise dans les autres champs syndicaux, à commencer par ceux de la FSU ?

Le SNES et le SNEP, conscient du danger d'isolement manifeste qui les guette, non plus seulement au sein de la FSU, mais au sein même de la profession, essaient de rebondir en février, relayant les grèves dans les lycées à Paris¹¹⁰ et celles qui s'étendent dans les ZEP¹¹¹, participant aux AG d'établissements ou de secteurs en lutte. Le SNES publie l'Appel de la coordination enseignante du nord parisien dans les colonnes de son journal¹¹². De son côté, le SNUipp tente de faire entendre la voix du 1^{er} degré, en difficulté sur la préparation de rentrée 1999. Il choisit le cadre unitaire classique, avec le seul SGEN, faute d'une réponse favorable du SE-FEN. L'impossibilité d'une action fédérale est à nouveau criante. Elle se limitera à un forum sur l'éducation le 21 mars.

¹⁰⁸ Rapport d'activité, p. II, in *US* 484 du 8 janvier 1999.

¹⁰⁹ VUAILLAT M., *Op. Cit.*, p. 99.

¹¹⁰ Après le temps fort du 4 février auxquels ils avaient appelé pour la Région parisienne, « une forte mobilisation qui doit s'élargir à toute la France si l'on veut aboutir », les sections académiques du SNES de l'Île de France appellent à deux nouvelles journées, les 9 et 12 février (Communiqué de presse, *US blanche*, n° 244).

¹¹¹ La carte ZEP est alors en cours de discussion.

¹¹² *US* du 6 février 1999.

L'éditorial de Michel Deschamps daté du 16 février, se livre à la difficulté de l'exercice dans une telle situation :

Le SNUipp et le SGEN appellent à la grève le 15 mars prochain avec les enjeux essentiels du premier degré. Le SNES appelle parallèlement à la grève le même jour, sur la plate-forme second degré. Le SNEP appelle également. Les autres syndicats, à la demande du bureau fédéral, ont mis en débat cette perspective. D'ores et déjà, le rendez-vous du 15 mars est un point fort, concernant l'ensemble de la fédération et renforçant la mobilisation pour une école plus juste. Dans le même temps, nous avons proposé à l'ensemble des organisations de la Fonction Publique d'agir ensemble. [...]. Les actions déjà décidées, les convergences que nous essayons de construire s'inscrivent, évidemment, dans la dynamique et la même logique que le Rassemblement national FSU du 21 mars.¹¹³

De fait, le BN du SNES avait décidé le 11 février une grève nationale unitaire dans le second degré « en convergence avec les enseignants du 1^{er} degré qui seront en grève à l'initiative du SNUipp et du SGEN », mais aussi « une manifestation nationale le 20 mars dans le cadre de la « Déclaration unitaire nationale pour le lycée démocratique »¹¹⁴. Le *POUR Info* bouclé le 16 février n'en fait pas état. Le SNES et le SNEP avaient en effet fait le choix de signer ce texte¹¹⁵, différent du Manifeste initial du lycée Henri IV. Il existait en effet un Collectif du Manifeste, créé par des enseignants de ce lycée essentiellement, où les syndiqués du SNES avaient en décembre joué un rôle moteur. Le « Manifeste pour un lycée démocratique », adopté le 10 décembre 1998¹¹⁶ se diffusait rapidement – avec appel à signatures – à la faveur des premières utilisations « horizontales » grâce à Internet. L'*US* s'en était fait l'écho dès la mi-janvier¹¹⁷.

À la lumière des événements parisiens, les deux syndicats analysent la situation comme explosive et leur isolement possible. Ils tentent alors de fédérer le second degré et d'unifier des mobilisations jusqu'alors fragmentées, voire contradictoires¹¹⁸. Ils décident en particulier de travailler avec les initiateurs du Manifeste à un nouveau texte, modifié, dans l'espoir de créer une véritable dynamique du « *Tous ensemble* » pour imposer une autre politique, même s'ils ne partagent pas forcément tous les aspects¹¹⁹ de ce texte. Pierre Toussenet précise ainsi la position du SNES, dans un article paru dans *Pour Info* :

Il n'y aura pas de progrès important si chaque collègue au-delà des différences d'approches, de convictions et de situations ne saisit pas l'occasion du « tous ensemble » du mois de mars. D'ici là, de nouvelles actions vont se dérouler dans les académies en fonction des calendriers des congés de février. Le SNES s'emploie à organiser toutes les convergences dans et hors de la FSU dans cette perspective.¹²⁰

¹¹³ *POUR Info*, n° 174, 8-12 février 1999.

¹¹⁴ Il avait déjà été question de cette manifestation début février dans l'*US*, c'est la décision formelle qui est prise le 11.

¹¹⁵ Le choix du SNES est antérieur au 15 février, où le texte est présenté notamment à la presse. Le BN du SNES l'avait décidé dès le 11 février.

¹¹⁶ L'*US* du 16 janvier en signale l'existence, résumant ses dix propositions, et précisant les grandes lignes qui font accord, précisant que sur d'autres, « il faudrait approfondir et débattre avec les initiateurs [...] que le SNES est prêt à rencontrer quand ils le souhaiteront. » C'est Pierre Toussenet, SGA du SNES, qui met en relation le SNES et les collègues du lycée Henri IV.

¹¹⁷ *US* n° 484, 16 janvier 1999.

¹¹⁸ Il en est ainsi de prioriser un seul mot d'ordre : « Allègre démission », ou une stratégie telle que la préconise les deux syndicats : mobiliser pour négocier une autre réforme.

¹¹⁹ Le SNEP explicite ainsi les points de désaccords avec le Manifeste (première version) : formulations risquant d'opposer pédagogie et contenus, jugement à propos de la charte 1^{er} degré, utilisation contestable des échéances électorales (*SNEP*, n° 578). De son côté, le SNES explique ainsi la démarche : « Nous avons à plusieurs reprises annoncé dans l'*US* que le SNES travaillant avec toutes les forces qui le souhaitent avait développé les contacts avec les auteurs du « Manifeste pour le lycée démocratique », texte rédigé en grande partie par des syndiqués du SNES et dans lequel, même si les points d'équilibre entre les exigences de qualité et de démocratisation de l'enseignement ne coïncident pas totalement avec les nôtres, on retrouve largement nos approches et nos exigences. Un projet de déclaration commune différent du manifeste a été élaboré au cours de réunions auxquelles participent les auteurs du manifeste, le SNES, FO, SNALC, CNGA et associations de prépas. Ce projet liant critique forte de la politique d'Allègre, exigences d'abandon de cette politique mais aussi propositions pour une autre politique a débouché sur l'idée d'une manifestation nationale. [...] Un collectif national du 20 mars a été mis en place par les 11 signataires de la Déclaration » (*US blanche*, 23 février 1999, note aux S2/S3 sur l'action).

¹²⁰ *Pour Info* n° 175, 15-19 février 1999, Tous ensemble... les 15, 20 et 21 mars.

La « *Déclaration unitaire pour le lycée démocratique* » en est le résultat. Signé également par le SNALC et le CNGA¹²¹, deux syndicats classés à droite, et les associations de CPGE, le nouveau texte est présenté publiquement le 15 février.

Dans la même période, le SE-FEN et le SGEN se constituent en collectif affiché de soutien aux réformes Allègre¹²², se positionnant en faveur de tous les aspects les plus contestés par le SNES de la réforme des lycées, en particulier l'autonomie des établissements, l'allègement des horaires disciplinaires, ou encore à l'opposé d'un quelconque cadrage national... Ces organisations, favorables aux réformes en cours dès les premières déclarations du ministre en 1997, ont analysé la reprise des négociations avec le SNES, en décembre, comme un danger. Elles avaient alors organisé une manifestation nationale favorable à la réforme du lycée, pour un retour à sa version originelle en quelque sorte, avant négociations avec le SNES. 3 000 manifestants, selon *Le Monde*, battent ainsi le pavé parisien le dimanche 31 janvier. La signature par le SNES et le SNEP du Manifeste accélère la constitution de ce pôle, regroupant autour du SE-FEN et du SGEN outre les associations proches de la FEN et du parti socialiste (Ligue de l'enseignement, mouvements pédagogiques, UNL...), les deux associations de parents d'élèves, la FCPE et la PEEP. Cet ensemble publie une tribune parue le 4 mars¹²³ appelant à la transformation de l'école et instituant le « *groupe des treize* ».

Aussitôt connue, la Déclaration unitaire met le SNES et le SNEP en difficulté, face à une campagne orchestrée par ce groupe, largement relayée par la presse¹²⁴. Bien plus inquiétant encore : à l'interne, les critiques des autres syndicats de la FSU sont vives, notamment celles du SNUipp. Le Secrétaire Général de la FSU se trouve en désaccord avec cette démarche¹²⁵. La signature, ou plutôt la tactique des deux syndicats de second degré n'est ni approuvée, ni comprise. Au niveau des syndiqués du SNES ou du SNEP, *a fortiori* de leurs responsables, l'enthousiasme pour le texte, même revu et corrigé, n'est certes pas enthousiaste¹²⁶. Son contenu demeure marqué par une approche élitiste, les propositions ne sont pas suffisantes. Il est au fond révélateur des contradictions à laquelle se heurtent les deux syndicats. Pourtant, fondamentalement, il ne pose pas problème à l'interne du second degré¹²⁷. L'appareil syndical est alors préoccupé par l'essentiel : organiser au mieux la mobilisation de tout le second degré. Pour cela, les deux syndicats n'ont-ils pas multiplié les propositions d'amélioration du lycée depuis plus d'un an, et de façon récurrente à chaque nouvelle invention ministérielle¹²⁸ ? Au demeurant, l'origine du texte provient de syndiqués du SNES de CPGE ; le SNALC signe ce texte, dont il n'est pas le protagoniste, une démarche assez classique au sein du second degré. Ainsi, en 1988-89, le SNALC avait suivi le SNES. Jusque dans sa manifestation nationale victorieuse de mars, qui avait permis la revalorisation de tout le second degré et au-delà, de la profession enseignante.

¹²¹ Le SNALC et le CNGA du lycée Henri IV étaient aussi signataires du Manifeste du 10 décembre. FO ne signe aucun des deux textes. Sur le plan général, ces syndicats, FO, SNALC, CNGA étaient positionnés sur le seul retrait de la réforme des lycées.

¹²² Ces deux syndicats soutiennent les réformes Allègre depuis l'installation du nouveau ministère, qu'il s'agisse de la déconcentration du mouvement, ou de la réforme du lycée. Ce qui est nouveau en ce début d'année 1999, c'est leur volonté de constituer un pôle réformateur de soutien à Allègre.

¹²³ *Le Monde* daté du 4 mars sous le titre : « Treize organisations appellent à la poursuite de la réforme des lycées » précise : « Un texte signé notamment par la FEN, le SGEN-CFDT et les deux fédérations de parents d'élèves, PEEP et FCPE, s'oppose à la *Déclaration nationale unitaire* des opposants à Claude Allègre, et incite le ministre de l'éducation nationale à avancer ».

¹²⁴ « Une campagne s'est déchaînée pour tenter de faire croire au caractère conservateur de la déclaration unitaire. L'argumentation ne porte jamais sur son contenu mais sur la nature des signataires » note l'*US* du 11 mars 1999.

¹²⁵ Interview de Michel Deschamps.

¹²⁶ Interviews de Nicole Sergent, de Denis Paget, qui n'étaient pas favorables à la démarche sur le fond, tout en comprenant le choix politique fait à ce moment-là.

¹²⁷ Ce qui ne signifie pas qu'il n'en ait pas posé : des syndiqués en particulier reprochent au SNES son alliance avec le SNALC.

¹²⁸ L'*US* en particulier, alors hebdomadaire, multiplie pendant ces trois années les pages pour informer en détail les syndiqués des projets, y donnent ses analyses, et, à toutes les étapes, consulte la profession. La démarche est identique au SNEP.

II.5.3. Le Conseil Supérieur de l'Éducation du 4 mars 1999

C'est dans ce climat électrique que se tient le CSE, instance de consultation, le 4 mars. Essayons autant que possible de reconstituer les faits dans le cadre précis du rapport de forces à ce moment-là¹²⁹.

Après l'intervention liminaire du ministre, le groupe des 13¹³⁰ dépose un vœu commun¹³¹ approuvant « *les principes fondateurs de la charte* » des lycées, sous réserve « *que soient précisément programmées les mesures concrétisant les principes de cette charte, le contenu et l'échéancier des étapes ultérieures* ». Ce vœu est adopté par 46 voix pour, 17 contre, celles de la FSU. Michel Deschamps et Bernard Pabot (SNETAA), pour des raisons différentes, se mettent en refus de vote.

Le SNES fait une longue déclaration préalable, publiée dans l'*US*. M. Vuillat développe la position constante du syndicat et termine ainsi « *c'est pour toutes ces raisons que nous pensons qu'il faut abandonner ce projet et retravailler sur d'autres bases* ». Enfin, le syndicat multiplie les contre-propositions sur les projets de décrets horaires des classes de seconde, premières et terminales, seuls points soumis à la consultation réglementaire. Elles sont toutes rejetées. Au total, seules les grilles horaires de seconde obtiennent en fait une majorité¹³².

Les grèves et manifestations du 15 mars sont un succès. Les organisations syndicales du premier degré comme du second degré chiffrent le nombre de grévistes à 60% et les manifestations sont très fournies. A Paris, les rendez-vous sont donnés en deux lieux différents, puis les manifestants défilent côte à côte boulevard Raspail¹³³.

Le 16 mars, le camp conservateur (FO-CGC-CFTC-SNALC) qui prône comme seul mot d'ordre le retrait des chartes et des mesures Allègre avait aussi organisé une manifestation : c'est un échec.

Le 20 mars a lieu la manifestation nationale à l'appel des signataires de la Déclaration unitaire. Le SNES et le SNEP manifestent pour une autre politique scolaire et la démocratisation dans la qualité. Avec 60 000 manifestants, c'est la plus grosse manifestation du second degré depuis dix ans et une présence très massive des deux syndicats tout au long du cortège. Des slogans interpellent le ministre sur tous les tons. Si le « *Allègre démission* » est bien présent, on y trouve aussi « *Allègre, Jospin, en démocratie, on négocie* ». Mais dans les jours qui suivent, rien ne bouge¹³⁴ et les décrets sur la réforme sont publiés le 30 mars.

¹²⁹ Les sources utilisées sont d'une part le compte-rendu détaillé – 13 pages – effectué par le SNES, et publié dans l'*US blanche* du 16 mars 1999, n° 248, et la presse. Les comptes rendus du SNES des CSE sont systématiques et toujours très précis. Il s'agit de rendre compte aux différents niveaux du syndicat du mandatement. On y trouve donc tous les votes, et la liste détaillée à peu près complète des positionnements des différents membres du CSE.

¹³⁰ Dont FAEN, SGEN, FCPE, SE, SNAEN, AI, SNPDEN, SIEN, FEN, Ligue de l'enseignement (*US*, 16 mars 1999)

¹³¹ Contrairement à ce qu'écrit une partie de la presse, la charte n'a jamais été soumise au vote du CSE.

¹³² Le vote global sur l'arrêté et la grille horaire de seconde passe avec 20 voix pour, 17 contre, et 19 abstentions (dont SE et SGEN). L'arrêté du cycle terminal est par contre repoussé (16 pour et 17 contre, sans signification autre que le départ de certains membres du CSE avant la fin de la séance).

¹³³ Grâce à l'ingéniosité tactique des deux responsables FSU du service d'ordre, qui sauvent ainsi la mise (Interview de J. Lerichome).

¹³⁴ Éditorial de l'*US*, n° 491, 27 mars : « Le "Patron" de l'éducation nationale nous a fait savoir, après plusieurs relances téléphoniques depuis samedi, qu'il ne discutait pas, en tous cas avec le second degré, car naturellement, les syndicats du premier degré, en grève comme nous le 15 mars, ont été reçus mardi par les deux ministres qui leur ont annoncé des mesures. Depuis toujours, le SNUipp et le SGEN pensent et écrivent que cela ne fait pas le compte. »

II.5.4. Pourquoi des mobilisations aussi fortes n'aboutissent-elles pas ?

Sans doute l'unité du mouvement est-elle insuffisante et les objectifs des protagonistes contradictoires. L'exaspération est à son comble dans les rangs du second degré, mais la colère, aussi légitime soit-elle, ne suffit pas pour aboutir. Elle se focalise trop facilement sur des mots d'ordre simples : démission d'Allègre, *statu quo* en matière de réformes – c'est la vogue du « retrait » qu'affectionnent facilement les syndicats conservateurs. Dans ces conditions, la volonté du SNES et du SNEP de négocier et d'obtenir des avancées pour améliorer l'école et les conditions de travail des personnels trouble une partie d'une profession malmenée. Comment d'ailleurs comprendre un tel positionnement d'un gouvernement de gauche ? Ne suffirait-il pas que le ministre honni démissionne pour que le problème soit enfin réglé ? Il est difficile dans ces conditions d'unir, de rassembler, et de combattre, tout en restant force de propositions pour l'avenir de l'école. Il faut composer et ajuster en permanence.

Il est vrai qu'en 1999, le SNES navigue entre les écueils. Il perd cette année-là des adhérents : 4,5% en fin d'année. Mais le mouvement est plus profond : le SNUipp, qui a connu chaque année depuis sa création une augmentation forte de ses effectifs perd aussi 2,5%.

II.6. Le départ de Michel Deschamps et la nouvelle direction de la FSU

Au plus fort des mobilisations et des divisions de la FSU, on apprend le 11 mars la démission de son secrétaire général. Michel Deschamps, dans son texte et la conférence de presse qui annonce son départ, évoque la nécessité d'un changement de génération à la tête de la fédération. Au demeurant, ce départ était prévu en mai et il avait été annoncé au congrès.

La démission de Michel Deschamps est l'expression évidente d'une crise de la FSU. Pourquoi cette démission ? Lassitude et solitude du secrétaire général au sein de la FSU ? Désaccords sur la conduite de l'action syndicale des syndicats enseignants ? Dissensions entre les principaux responsables Unité-Action de la FSU quant à la confusion des rôles, entre syndicat et politique ? Il a alors choisi de participer aux élections européennes sur les listes du PCF : ce sera la version officielle.

Ce qui semble avéré¹³⁵, c'est qu'en février-mars, Michel Deschamps, qui n'approuve pas la démarche de la Déclaration unitaire, écrit un texte dessinant un projet d'école, qu'il soumet aux principaux syndicats enseignants de la FSU. Il est destiné à être publié dans *Le Monde*, et le journal avait donné son accord. Mais ce texte écrit par le seul secrétaire général rencontre une opposition résolue du SNES. Le contenu en est alors retravaillé et le résultat se traduit par une réécriture profonde. C'est l'évènement de trop qui conduit à sa démission. Une autre lecture est offerte publiquement et à l'interne : celle du choix de Michel Deschamps de répondre favorablement à la proposition du PCF de participer aux élections européennes¹³⁶.

Ce départ, en pleine bataille, signe la grande fragilisation de la fédération après presque deux ans de tourmentes. Le temps de la croissance, de l'invention et de l'innovation des années 92-95 semble loin. Seuls les responsables de l'École Émancipée expriment clairement et publiquement dans les colonnes de leur journal une autre analyse, celle d'une grave crise de la FSU :

¹³⁵ Interviews de Pierre Toussenet, Michel Deschamps, Nicole Geneix.

¹³⁶ Communiqué de Michel Deschamps du 11 mars 1999, BDFN du 15 mars 1999 (« [Le BDFN] a estimé que la présence de Michel Deschamps sur une liste électorale pour les élections européennes rendait effectivement indispensable sa décision de remettre son mandat de secrétaire général. Le BDFN rappelle son attachement à l'indépendance syndicale. Il affirme que cette décision, qu'il regrette, résulte d'un choix personnel de M. Deschamps. Il considère que l'engagement de Michel dans la création et le développement de la FSU a été déterminant. (...) »).

[...] C'est un coup porté contre l'indépendance du syndical par rapport au politique. [...] Ce même numéro du Monde annonçait par ailleurs le soutien apporté par Jean-Claude Gayssot et Marie-Georges Buffet à la politique de Claude Allègre. [...] Autre facteur de crise : l'action fédérale n'a cessé de patiner, la FSU semblait réduite aux acquêts de ses principaux syndicats nationaux. Cette quasi paralysie de l'activité de la FSU, en tant que fédération, est apparue flagrante dans la dernière période. [...]. Ce fédéral recroquevillé fut favorisé par une politique délibérée du ministre pour opposer les différents secteurs de l'éducation et leurs personnels. La FSU n'a pas su dépasser ses antagonismes, faute d'échanges, et *a fortiori* d'accords, sur l'appréciation de la politique gouvernementale et l'analyse des réformes proposées.¹³⁷

Dès le 12 mars, le secrétariat national du SNUipp convoque un CN extraordinaire avant le CDFN prévu le 22 mars, et annonce « la disponibilité de Daniel Le Bret pour contribuer à la direction de la FSU ». Le SNUipp « dégage » de son mandat de secrétaire général Daniel Le Bret qui dirigeait le syndicat depuis les débuts, mais aussi d'autres militants « qui seront disponibles pour contribuer au développement de la FSU et participer au secrétariat pluraliste et collégial ». Dans la foulée, le CN élit une nouvelle direction : Daniel Le Bret est remplacé par Nicole Geneix, avec comme adjoints Laurent Quintard et Laurent Zappi (EE). En réponse, le SNES se prononce pour une direction collégiale de la FSU.

C'est finalement le CDFN du 7 avril, après le congrès national du SNES, qui élit la nouvelle direction de la FSU. Monique Vuillat et Daniel Le Bret deviennent co-secrétaires généraux de la FSU « à égalité et à parité, avec les mêmes responsabilités, sans répartition des rôles ». Le SNES modifie également sa direction en juin, après les élections internes statutaires. Six co-SG, donc à égalité, sont élus : B. Boisseau, F. Labroille, J.M. Maillard, D. Paget, F. Rolet, M. Vuillat, qui contrairement au SNUipp, reste membre du co-secrétariat général de son syndicat. Remplacer Michel Deschamps n'avait visiblement jamais été anticipé au sein de la majorité Unité-Action. La situation de la FSU dans le contexte politique ne pouvait guère aboutir à une autre solution qu'une doublette SNUipp-SNES.

Le 9 mai est organisée une manifestation nationale FSU en 3 pôles : Paris, Marseille et Toulouse. Avec 12 000 manifestants, la mobilisation est très mesurée. Elle se traduit par un Appel pour l'éducation, pour la jeunesse, de la maternelle à l'université. La FSU formule dix exigences qui tracent les axes d'une autre politique ; elle dit son désaccord avec les choix ministériels.

¹³⁷ Castaing F., Cyrulnik A., Malifaud J., Quantin J.F., « Fsu, Une démission qui révèle une crise », *l'École Émancipée*, n°9, 16 mars 1999. Le journal Unité Action est muet, tout comme les journaux des syndicats qui se contentent d'informer *a minima* de la version officielle. L'absence de sources écrites, hors-mis celles de l'ÉE, ne signifie naturellement pas que des analyses n'aient pas été faites, notamment au sein de chaque syndicat.

III. Mars 2000 : La mobilisation finale

Affaibli sur le plan politique, abhorré par les personnels, le ministre n'en poursuit pas moins son entreprise avec acharnement. A la veille de la rentrée 1999, il s'attaque à un nouveau champ : celui des lycées professionnels. Ce sera le projet de trop.

III.1. Les lycées professionnels (LP) entrent en scène

Les LP ont subi comme tout le second degré une partie des réformes en cours, en particulier la déconcentration du mouvement. Sans surprise, sa première mise en œuvre en juin 1999 n'améliore en rien les affectations, même si le SNES et le SNEP ont réussi à préserver le paritarisme et des règles équitables au niveau académique. Mais les LP n'étaient pas concernés par la réforme du lycée, réservée à la voie générale et technologique.

Le principal syndicat des LP est le SNETAA-FSU, qui avait obtenu 45% des voix aux élections professionnelles de 1996. Depuis la rentrée 1997, ce syndicat, en opposition à la direction de la FSU, ne participe plus aux instances fédérales. Pour autant, il continue de siéger au titre de la FSU au sein des instances de concertation où celle-ci est représentée. Il constitue une cible de choix pour le ministre, qui pouvait jouer une fois de plus la division entre syndicats de la FSU. Quand la charte des LP est présentée le 24 juin 1999, ce texte a été négocié par le SNETAA au fil des mois. Alain Geismar¹³⁸, conseiller social du ministre, en est la cheville ouvrière.

La charte modifie le service des professeurs des disciplines professionnelles, en alignant leurs services sur celui de l'enseignement général, qui passe ainsi de 23 heures à 18 heures, une avancée notable. En échange, le service de l'ensemble des enseignants de LP, les PLP, est annualisé. La CGT, deuxième force syndicale dans les LP, mais aussi le SE et le SGEN, lancent, à partir de février 2000, quelques semaines avant la consultation du CTPM sur les modifications du statut, des grèves à répétition, largement suivies, apportant leur concours aux mobilisations de tout le système éducatif en mars 2000.

III.2. La veille électorale et le renforcement de la FSU aux élections professionnelles

La rentrée 1999-2000 est placée sous le signe des élections professionnelles. Les différents protagonistes y placent des espoirs profondément antagoniques. Nombreux sont ceux qui souhaitent l'affaiblissement de la FSU. Ce premier trimestre 1999 - 2000 s'avère peu fertile en mobilisations enseignantes. Celles du printemps précédent se sont dégonflées et chacun affine sa stratégie.

Le terrain social fait pourtant preuve d'une instabilité à fleur de peau, à l'éducation et ailleurs. Les manifestations lycéennes reprennent, avec les mêmes mots d'ordre : 25 élèves par classe, un plan d'embauche des « profs » manquants, de meilleurs emplois du temps, l'égalité des filières...

¹³⁸ Élu secrétaire général du SNESUP en 1967 sur une liste s'opposant à la tendance majoritaire proche du PCF, il devient l'un des leaders de 1968, aux côtés de J. Sauvageot (UNEF) et de D. Cohn Bendit (Mouvement du 22 mars). Il dirige ensuite la Gauche prolétarienne, organisation maoïste. Il rejoint le PS en 1986 et est nommé Inspecteur Général de l'Éducation Nationale en 1990. Il enchaîne à partir de 1988 un parcours de cabinet (enseignement technique ou professionnel, Éducation) : ainsi en 1991 le cabinet de L. Jospin, puis en 1992, de J. Glavany (enseignement technique), de J. Lang, et celui de C. Allègre en 1997. (Source : *Le Maitron, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social.*)

auxquels s'ajoutent le respect des droits lycéens. Visiblement, les mesures de C. Allègre, et encore moins leur application à la rentrée, n'ont pas convaincu les lycéens.

La deuxième loi sur la réduction du temps de travail est débattue au Parlement, une loi ouverte finalement à la fonction publique, mais dont les enseignants sont exclus. La FSU participe aux côtés de la CGT et de Solidaires à la journée d'action du 30 novembre. D'autres mobilisations se construisent aussi dans d'autres services publics : celui des impôts, celui de l'hôpital, soumis l'un et l'autre aux réformes en cours.

La fin de l'année 1999, c'est aussi un moment important où s'inventent de nouvelles modalités d'actions, celles que l'on qualifie ordinairement d'altermondialistes. En France, ATTAC a été fondée en juin 1998. La FSU, le SNES, d'autres syndicats de la FSU en sont membres fondateurs. Les manifestations organisées le 27 novembre, avec comme bannière « Le Monde n'est pas une marchandise », précèdent celles de Seattle fin novembre, lors du sommet de l'OMC qui devait libéraliser les services dont ceux de l'éducation et de la santé. Sous la pression, le sommet tourne court. Momentanément.

Contre toute attente, la FSU progresse aux élections professionnelles qui ont lieu à l'Éducation en décembre 1999. Avec 48,31% des voix, elle gagne plus d'un point par rapport aux élections de 1996. Le SNUipp opère un nouveau bond en avant, obtenant 42,75% des voix. Le SNES résiste bien : il perd 2,47 points mais gagne en voix. Avec 55% des suffrages dans son champ syndical, il reste très majoritaire dans son secteur¹³⁹. Le SNEP améliore ses résultats et culmine sur les crêtes avec 81% des voix. Inversement, le SNETAA accuse une chute, en voix et en pourcentage, qui s'explique par sa crise interne. On note enfin une baisse du SGEN et surtout du SE-FEN. Avec 3,41% des voix, Sud s'ancre dans le paysage. Le SNALC, quasiment absent du premier degré¹⁴⁰ reste à son niveau habituel dans le second degré, même s'il augmente d'un point chez les agrégés. À l'évidence, malgré les difficultés, la FSU remporte une victoire, et le recul du SNES, le syndicat au centre de la tourmente, est très mesuré. Il n'est donc peu conforme à la réalité historique d'affirmer que le mouvement social échappe à ce syndicat en 1999. Au contraire : si rien n'est gagné, son isolement n'a pas eu lieu.

III.3. Les mobilisations de janvier-mars 2000

Après les vacances de Noël, les événements s'enchaînent inexorablement, comme si le feu qui couvait depuis des mois embrasait tout le champ éducatif.

Sur fond d'accès de violences ici et là dans les établissements du second degré, des grèves ponctuelles éclatent, comme les années précédentes. Les plans successifs antiviolence du ministre restent sans effet.

Fin janvier, le mouvement du Gard puis de l'Hérault se déclenche et s'amplifie jusqu'en mars. Dans le Gard, il concerne essentiellement le premier degré. Alors que les enseignants sont en grève, dont beaucoup en grève reconductible, toute une population aux revenus faibles se mobilise à leurs côtés pour l'accès à l'école. Bientôt, l'action touche l'Hérault où le second degré entre aussi dans le mouvement. Les rues de Nîmes et de Montpellier voient alors défiler des milliers de manifestants.

¹³⁹ Sources : l'US rendant compte des résultats, et BRESSAN E., Document de travail IR-FSU, Résultats aux élections des CAP nationales des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, 1996, 1999, 2002. Il faut observer qu'A. Prost (Art. Cit.) reprend les résultats tels que communiqués par le ministère, où le pourcentage du SNES est calculé sur l'ensemble du champ second degré, donc y compris là où le SNES n'a aucun candidat (LP, champ de l'EPS notamment).

¹⁴⁰ Il n'obtient nullement entre 7 et 8% dans le premier degré comme l'écrit A. Prost, p 137(Art. Cit.). Présent pour la première fois à ce niveau, il attire moins de 3% des voix. Le SNALC n'est historiquement présent que dans le second degré.

La mesure de cette situation explosive est mal prise en compte par le ministère. N'y voir que la main du PCF ou de la radicalité de Sud relève d'une analyse un peu courte¹⁴¹. Quant à la réaction du ministre, elle révèle une fois de plus le profond déni des réalités socio-scolaires où il s'enferme à chaque éruption, que ce soit celle de la Seine Saint-Denis, des manifestations des lycéens, et maintenant celles du Gard et de l'Hérault.

Le 3 février, les LP sont en grève à l'appel de la CGT, du SE-FEN et du SGEN, malgré le SNETAA, encore membre de la FSU... En son sein, l'opposition de nombreux responsables et adhérents à la ligne suivie par son secrétaire général s'organise¹⁴² et participe à la montée des mobilisations dans ce secteur. Ces organisations, comme l'opposition interne du SNETAA, contestent le projet d'accord en cours entre Allègre et le SNETAA sur la charte des lycées professionnels. Pour ces organisations, le passage du service des PLP à 18 heures, mais au prix d'une annualisation du service, se traduirait par une charge de travail accrue et la flexibilisation. Le journal du SE note :

Cette charte [...] contient le pire comme le meilleur. Pour l'instant, nous sommes confrontés au pire avec la modification du statut des PLP qui, sous couvert d'abaissement horaire pour quelques - uns, va se traduire par un alourdissement de la charge de travail pour tous. [...] Cette décision pourrait constituer une avancée historique si elle ne cachait un redoutable piège. [...] Le ministère procède sur le papier, à une diminution horaire de 5 heures pour la moitié des PLP sans créer un emploi. Pour aboutir à ce résultat, il propose que les heures de suivi de stage que doivent accomplir tous les PLP de toutes les disciplines soient désormais décomptées à raison d'une demi-heure pour une heure, c'est-à-dire pour moitié du temps réel effectué ! Ainsi le tour est joué. Ceux qui étaient à 23 heures continueront à travailler autant, et les autres travailleront plus. À cela vient s'ajouter une pincée de flexibilité et une dose de formation continue dans le temps de travail.¹⁴³

Au même moment, les grèves touchent aussi les fonctionnaires des finances (Impôts et Trésor, que le ministère entend veut fusionner) et les hôpitaux. Pourquoi en 2000 un tel regain de mobilisation ?

Le succès de Seattle, une opinion publique encore massivement favorable au service public et une croissance revenue après des années de vaches maigres constitue un terreau favorable à l'action syndicale. Les caisses de l'État se remplissent, alors que les politiques restrictives adoptées dans le cadre de la construction européenne et du passage à l'Euro les avaient vidées. Il n'était question que de gel de l'emploi public depuis 1997 et de suppressions de postes auparavant, mais voilà que « la cagnotte », 250 milliards de francs, s'invite dans le débat. Comment continuer à justifier la poursuite du gel de l'emploi public et les mal nommées « réformes » qui accompagnent la douloureuse construction européenne depuis 1992 sous le signe des choix libéraux en matière budgétaire et économique ?

Un tel terreau ne peut ne peut que cristalliser les conflits en cours, convaincre tous ceux qui hésitaient encore à se lancer dans l'action, offrir un exutoire à une profession malmenée et attaquée dans ses fondements depuis bientôt trois ans. Les résultats des élections professionnelles, qui remettent chaque force à sa juste place, tout comme les prestations d'un ministre - toujours soutenu par le premier ministre et le PS - devenu insupportable à toute une profession, font le reste. L'unité que les syndicats de la FSU ont si souvent appelée de leurs vœux s'en trouve soudainement possible. Face à l'explosion du mécontentement qui touche désormais tous les niveaux d'enseignement, le SGEN et le SE-FEN retrouve le chemin de l'unité syndicale.

Le 12 janvier, la première réunion intersyndicale remet en place le cadre unitaire de « *Tous pour l'emploi* », qui n'avait plus fonctionné de façon globale (premier et second degré) depuis l'arrivée du nouveau gouvernement. Un appel unitaire à la grève est lancé le 24 janvier pour le 16 mars. Les syndicats demandent la fin du gel de l'emploi public, et une RTT créant dans la fonction publique et

¹⁴¹ N. Geneix, interview. C. Allègre parle du PCF, et A. Prost - A. Bon (Art. Cit.) y voient l'effet Sud...

¹⁴² Cette opposition qui s'organise devient le SNUEP en 2001, syndicat de la FSU.

¹⁴³ Supplément au n° 20 de janvier 2000, éditorial d'Hervé Baro.

dans l'éducation des emplois statutaires. Désormais, les manifestations et les grèves rassemblent tous les syndicats. Si les syndicats minoritaires ne font pas partie de cette intersyndicale (FO, le SNALC, Sud...), ils participeront aux grèves et aux actions du mois de mars.

Les mobilisations touchent tous les secteurs. Les modalités d'action se diversifient et innove tous les jours : assemblées générales nombreuses mêlant syndiqués et non-syndiqués, mobilisation maintenue pendant les congés, grèves de la faim (dans le Gard et l'Hérault), présence de piquets de grève dans certains lycées professionnels...

À partir du 16 mars, le mouvement prend une forme quasi insurrectionnelle¹⁴⁴. La journée unitaire et nationale du 16 mars se traduit par une véritable « *lame de fond* », titre l'*US* qui annonce 80% de grévistes (66% selon le MEN) et 300 000 manifestants. Le slogan « *Allègre démission* » parcourt tous les cortèges. L. Jospin intervient le soir-même au journal télévisé. Il annonce un milliard pour l'éducation et un plan pluri annuel, mais ne tire aucune conclusion plus précise.

Immédiatement, les mouvements de grèves, reconductibles ou pas, s'étendent un peu partout. Le SNES appelle à une « *action crescendo* » et à reconduire la grève le 21 mars. Les LP rejoignent ce mouvement, malgré le refus du SGEN. Le 17 mars, les cinq fédérations de l'Éducation appellent à une manifestation nationale unitaire à Paris le 24 mars. La manifestation est énorme : 150 000 selon les organisateurs, 55 000 selon la police. Plus ou moins qu'en 1989 ? Deux seules certitudes. La première nous est donnée par *Le Monde* : « *Au baromètre visuel, les syndicats de la FSU - notamment le SNUipp et le SNES - sont arrivés largement vainqueurs* ». La deuxième est qu'il a été impossible d'acheminer à Paris tous les manifestants. La SNCF s'est déclarée incapable de fournir les TGV nécessaires. À Marseille, les manifestants avaient occupé la gare Saint-Charles pour contraindre la SNCF à la négociation : un seul train supplémentaire avait pu être débloqué. Pas un TGV : plus aucun n'était disponible. Aussi un peu partout, les manifestations s'organisent également sur place. Elles sont aussi très fournies, ce qui ne s'était jamais produit lors d'une manifestation nationale très puissante, comme celle de 1994 par exemple sur la loi Falloux.

Le remaniement ministériel est annoncé le 27 mars. Jack Lang remplace C. Allègre, et Jean-Luc Mélenchon devient délégué à l'enseignement professionnel. Une autre période s'ouvre. Après ces trois années de turbulences parfois extrêmes, il reste à la FSU à se repositionner et à se réorganiser.

Le tandem Monique Vuillat – Daniel Le Bret qui avait fait l'accord au sein de la fédération en avril 1999 n'aura tenu que quelques mois. Le 18 janvier 2000, Daniel Le Bret avait démissionné de ses fonctions. Sans doute l'intervention de Nicole Geneix au Conseil National du SNUipp résume-t-elle assez bien les difficultés de la première fédération de l'éducation et de la fonction publique :

Le départ de Daniel n'est pas la cause d'une crise de la FSU, mais plutôt une de ses conséquences. Des désaccords ont existé à plusieurs reprises et ont été insuffisamment débattus dans la FSU. Ayant à plusieurs reprises été esquivés, ces désaccords ont été très mal gérés et ont eu des répercussions négatives sur la vie de la FSU. [...]. Le système de la doublette n'est pas pertinent, nous devons en prendre acte. Le fait que Daniel ne soit plus secrétaire général du SNU pendant que Monique est restée secrétaire générale du SNES a déséquilibré le tandem mais toutes les difficultés ne viennent pas de là.¹⁴⁵

¹⁴⁴ PAGET D., *Op. Cit.*, p. 112.

¹⁴⁵ Intervention de N. Geneix au CN du SNUipp, 10 et 11 janvier 2000, in *La Lettre du SNUipp*, n° 203, 29/01.

IV. Le moment Allègre : erreur de méthode ou tournant politique ?

Rarement, un ministre aura tenté avec autant de constance de déstabiliser une fédération syndicale. L'ampleur des attaques, la mise en scène médiatique permanente, les manipulations et les petits arrangements avec la vérité, le refus du dialogue social, ont pu simultanément emporter l'adhésion de l'opinion publique, satisfaire la droite la plus libérale, pousser à bout la profession enseignante, tout particulièrement celle du second degré, cible préférée du ministre qui ne perdait jamais la moindre occasion de vilipender son syndicat majoritaire.

Tous les coups auront été permis, jusqu'à la mise en cause personnelle de Monique Vuillat, dirigeante du SNES. Dès le 14 octobre 1997, le bureau national¹⁴⁶ du syndicat adopte un texte, « *Une femme à abattre ?* », dénonçant la calomnie « *orchestrée par un ministère* » et relayée par la presse. La FSU, les autres syndicats de la fédération, multiplient les interventions¹⁴⁷, sans résultats¹⁴⁸. Jamais aucun dirigeant syndical n'a ainsi été la cible d'un ministre. Au-delà du machisme avéré que recèlent ces attaques, l'absence de réactions du gouvernement et du premier ministre démontre qu'il s'agit d'un choix assumé.

Au bout de presque trois ans, le ministre a perdu la bataille parce qu'il a réussi à se mettre à dos la quasi-totalité de ses administrés : tous les enseignants de la maternelle à l'Université, les chercheurs, et l'administration elle-même¹⁴⁹. Le mouvement de fond qui l'emporte en mars 2000 porte le refus de la méthode Allègre mais aussi d'une politique. Cet épisode a contribué à installer durablement au sein du monde enseignant une profonde méfiance vis-à-vis des « *réformes* ».

On ne peut que constater que ce personnage controversé et sa politique en matière d'éducation ont été pourtant soutenus jusqu'au bout par le premier ministre comme par le parti socialiste. Comment qualifier cette politique ?

IV.1. La volonté de barrer la route à la FSU en l'affaiblissant

De déclarations médiatiques en initiatives tous les jours renouvelées, Claude Allègre applique avec persévérance un élément-clé de sa stratégie : jouer les divisions au sein de la FSU, que ce soit entre le premier et le second degré, ou en utilisant le SNETAA alors en rupture de ban avec la fédération dès 1997.

Ami et conseiller à l'éducation de Lionel Jospin quand celui-ci était Ministre de l'Éducation (1988-1992), Claude Allègre ne garde probablement pas un bon souvenir des fortes mobilisations du second degré intervenues en 1989¹⁵⁰. Ces actions avaient non seulement abouti à une revalorisation conséquente de la profession, mais elles avaient aussi mis en échec le « *donnant-*

¹⁴⁶ US n° 447, 25 octobre 1997.

¹⁴⁷ Lettre adressée par la FSU le 27 octobre et par le SNEP au premier ministre à propos de cette campagne de dénigrement.

¹⁴⁸ La campagne continue, et Michel Deschamps prononce un vibrant discours de soutien à Monique Vuillat lors du congrès de la FSU en décembre 1997.

¹⁴⁹ PROST A. et BON A., *art.cit.* Les auteurs évoquent la démission de B. Toulemonde, les réactions de recteurs...). Interview de N. Geneix.

¹⁵⁰ SZAJNFELD R., Histoire de la FSU, tome1. Une percée flamboyante (1993-1997), Syllepse, 2009, p. 27 à 38.

donnant » négocié entre la FEN et le parti socialiste sous la houlette de Laurent Fabius¹⁵¹, approuvé par Michel Rocard¹⁵². Ce pacte prévoyait une revalorisation limitée mais modifiant radicalement les carrières et la professionnalité des enseignants grâce à l'introduction du salaire au mérite et le « *travailler autrement* » inventée par la FEN, à savoir travailler plus. Face aux mobilisations massives du second degré, Lionel Jospin décide de ne pas suivre le pacte FEN – PS : c'est une victoire pour le SNES, et un échec retentissant pour la FEN et le SNI-PEGC. L'opération de recomposition que tente alors la FEN en 1991 échoue et la FSU s'invente dans la foulée¹⁵³. Non seulement les deux trublions, le SNES et le SNEP, sortent du processus de scission orchestrée par la direction de la FEN nullement affaiblis, mais le tout jeune syndicat du premier degré, le SNUipp, rencontre un succès immédiat dès les élections de 1993, devenant la première organisation dans son champ, devant le SE – FEN, aux élections suivantes. C'est une révolution dans le premier degré, où le SNI a toujours été ultra-majoritaire en termes de voix aux élections professionnelles, comme de taux de syndicalisation. C'est grâce à l'ensemble de cette dynamique que, dès 1996, la FSU occupe la première place des fédérations syndicales au sein de la Fonction Publique d'État, un séisme dans l'histoire syndicale de l'enseignement, tout comme dans l'histoire du parti socialiste et de ses rapports privilégiés avec la FEN, au moins jusqu'en 1981, les choses ayant été il est vrai plus compliquées par la suite¹⁵⁴.

Mais ce nouveau paysage syndical, acté par les élections professionnelles, ne fait pas l'unanimité. La FSU peine à faire reconnaître sa représentativité par les pouvoirs politiques successifs, malgré son score sans appel de 1996. Le nouveau gouvernement ne se presse aucunement pour modifier la donne. L'amendement Perben voté en 1996 afin d'empêcher des syndicats nouvellement créés de se présenter aux élections professionnelles dans la fonction publique est maintenu. La FSU n'intègre le CES¹⁵⁵ qu'en 1999, et les CESR¹⁵⁶ encore plus tardivement, en 2001, alors que la FEN avait été maintenue en l'état, y compris là où elle avait perdu la plus grande partie de ses adhérents et de ses voix¹⁵⁷. Le refus absolu de tout dialogue social avec le SNES de la part du ministre pendant plus d'un an, puis, tardivement engagé, ses aléas multiples, ne peuvent qu'interroger. Aucun ministre ne s'était jamais permis de telles pratiques, avec un syndicat majoritaire dans son secteur.

La période Allègre se situe à un moment où les rapports de forces basculent. En 1995, le mouvement social avait pu résister victorieusement au Plan Juppé car il avait emporté le soutien large de la population. Mais il n'a pas été en capacité de développer des alternatives sociales, encore moins un projet¹⁵⁸. Sur ce sujet, celui des alternatives politiques, le silence des partis de gauche fut total. C'est pourtant au mouvement de 1995 que la gauche plurielle doit son arrivée surprise au gouvernement. Sa politique en matière éducative explique ses limites et son échec final.

¹⁵¹ Alors secrétaire national à l'éducation du parti socialiste. Ces éléments sont maintenant bien connus, notamment par les travaux de S. Aebischer. Ainsi, l'auteur évoque l'accord secret FEN-PS avant les présidentielles de 1988, puis les rencontres secrètes entre la FEN et le SNI-PEGC avec le cabinet de L. Jospin, ministre de l'éducation du gouvernement Rocard. Mais L. Jospin refuse in fine de suivre l'accord FEN-PS, pour partie parce qu'il a été négocié par son rival (le congrès du PS de Rennes en 1990 voit un affrontement entre ces deux protagonistes en conflit quant à la succession de F. Mitterrand), mais aussi parce que le plan de la FEN était uniquement conçu pour conserver la majorité au sein de la fédération, en permettant au SNI-PEGC de syndiquer un nouveau corps de professeurs de collèges qui devait être créé à cet effet, au détriment du SNES. Le mettre en œuvre supposait d'affronter la puissance du SNES dans le second degré ce qu'il juge impossible dans le contexte politique du moment. In Aebischer S., « *La « forteresse FEN » vue du ministère de l'Éducation nationale, un colosse aux pieds d'argile* », Carrefours de l'Éducation, 2012/1, n°33.

¹⁵² Premier ministre en 1988.

¹⁵³ SZAJNFELD Raphaël, *Ibid.*

¹⁵⁴ FERHAT I., « *Le syndicalisme et le politique. Le cas du parti socialiste et de la FEN, des années 70 au début des années 1990* », Histoire@politique, politique, culture, société, n°13, 2011.

¹⁵⁵ Conseil Économique et Social.

¹⁵⁶ Conseil Économique et social régional.

¹⁵⁷ En PACA par exemple : 2 représentants de la FEN puis de l'UNSA au CESR, mais un seul pour la FSU en 2001.

¹⁵⁸ BERGER D., « *Une gauche distancée* », in LENEVEU C. et VAKALOULIS M. (Dir.), Faire mouvement. Novembre-décembre 1995, PUF, 1998.

Allègre choisit de situer son action ministérielle dans le prolongement d'une analyse abruptement formalisée par Michel Rocard en 1992. Pour transformer le système éducatif, disait alors l'ancien premier ministre, il est indispensable de s'attaquer à une forme de syndicalisme qui serait « *systématiquement opposé à tout changement dans les méthodes pédagogiques* », syndicalisme considéré par les tenants de cette thèse comme un « *verrou* »¹⁵⁹ qu'il « *faudrait inévitablement faire sauter* ». Dans un contexte politique et syndical modifié, le gouvernement, le ministre de l'éducation, cherchent à faire sauter le nouveau « *verrou* » syndical advenu en 1993 : celui la FSU. En l'affaiblissant, voire en tentant de la faire exploser en ciblant ses contradictions. Derrière la méthode de gouvernement autant exécration qu'antidémocratique qui a cours rue de Grenelle, pourquoi de tels choix politiques à gauche ? À tout le moins, quels sont les buts poursuivis ?

IV.3. Quelle politique ?

C. Allègre poursuit effectivement « *un véritable projet politique*¹⁶⁰ », et il est impossible d'imaginer que ce choix stratégique n'ait pas été décidé en accord avec le premier ministre et le parti socialiste. Le projet s'inscrit dans le renversement des politiques de gauche en matière de service public et de conception de l'État. En 1997, le gouvernement poursuit la privatisation de France-Télécom entamée dès 1996 ; d'autres « *réformes* » ont lieu dans la fonction publique en parallèle de celles de l'Éducation, notamment au ministère des Finances.

Le ministre de l'Éducation ne limite pas son champ d'action au seul lycée, et encore moins à une réforme d'ordre pédagogique, comme on pourrait le penser à la seule lecture de la presse où ses déclarations, le débat éducatif et les mobilisations qu'il a provoquées ont souvent occupé la « *une* » comme les pages intérieures, n'abordant pratiquement que cette seule thématique¹⁶¹.

Dans le premier degré, l'évolution favorable du dossier intégration, un acquis important pour la profession, est gagnée grâce aux actions impulsées par le SNUipp, mais dans le même temps, C. Allègre tente d'imposer un nouveau mode de gestion des personnels sans y réussir ; il essaie ensuite à la faveur des rythmes scolaires de modifier en profondeur le rôle des enseignants en leur substituant pour partie des intervenants extérieurs, animateurs ou emplois-jeunes. Sans succès.

Le ministre entend « *débureaucratiser* » l'administration de l'Éducation nationale, à tous les niveaux. Il le fait sans ménagement, ayant décidé de mettre au pas son administration, tout comme les syndicats,¹⁶² pour en finir avec le « *mammoth* » et la « *cogestion* ». Pour lui, l'impossibilité de réformer l'éducation tient d'une part à l'indépendance de l'administration vis-à-vis du pouvoir politique et, d'autre part, à la « *cogestion* » avec les syndicats. C'est le politique (le ministre et son cabinet) qui doit diriger sans entrave. Tel est l'objectif de la déconcentration, dont la question du mouvement du second degré n'est qu'une facette. La méthode, brutale là aussi, lui vaudra une hostilité profonde à tous les niveaux de l'administration. L'intervention constante du cabinet entraîne la démission du directeur des enseignements scolaires¹⁶³. Mais le ministre sait aussi négocier,

¹⁵⁹ Il s'agit d'une déclaration de Michel Rocard datant de mai 1992, qui visait à ce moment-là le SNES. Il n'est plus premier ministre depuis un an, il intervient au moment de l'éclatement de la FEN. Le député Bourg-Broc avait utilisé ce document à l'Assemblée nationale. Le SNES s'était alors procuré le texte et l'avait publié dans l'*US*, n° 301, 5 décembre 1992..

¹⁶⁰ PROST A. et BON A., art. cit., p. 127.

¹⁶¹ C'est ainsi que la thèse Y. Forestier (*Op. Cit.*) qui a fait le choix, valide, d'étudier l'évolution du système éducatif à travers la presse, ignore la plupart de ces autres chantiers.

¹⁶² *Ibid*, p 128.

¹⁶³ *Ibid*. P.130. Il s'agit de Bernard Toulemonde. Les auteurs ont consulté les archives du cabinet : « Impossible de travailler correctement. On est des larbins » écrit B. Toulemonde.

notamment avec le SNPDEN, le syndicat des chefs d'établissement¹⁶⁴. Plus largement, les rapports commandés¹⁶⁵ dessinent une nouvelle organisation de l'administration jusqu'au niveau des établissements dont bien des aspects sont mis en place au cours des années 2000.

Dans le Supérieur, la démarche ouvre la voie à l'harmonisation des diplômes au niveau européen, qui aboutit au système LMD, licence, master, doctorat, sans manifestations massives¹⁶⁶. Il est vrai que le ministre s'est abstenu de petites phrases vengeresses à l'adresse du milieu qui est le sien, celui des universitaires, accueillant par ailleurs au sein de son cabinet un représentant de l'UNEF. Le plan social étudiant¹⁶⁷ ainsi élaboré lui évite probablement les manifestations étudiantes. Il n'en est pas de même avec les chercheurs du CNRS, qu'il voulait intégrer au sein de l'université. Il n'y parvient pas, tout en réussissant à s'aliéner « durablement une corporation entière¹⁶⁸ ».

Il se dégage de cet ensemble une politique qui s'inscrit dans la pensée managériale qui imprègne la haute fonction publique et les élites politiques depuis des années. C. Allègre n'invente rien de nouveau : ces mêmes idées étaient déjà présentes en 1989¹⁶⁹, mais les conditions et les rapports de force du moment avaient empêché leur pleine mise en œuvre. En cette fin des années 90, la donne a changé et c'est désormais l'ensemble du parti socialiste qui semble avoir franchi le pas¹⁷⁰. En 1997, le temps où Lionel Jospin s'opposait aux choix de Michel Rocard en matière de gestion du système éducatif est révolu.

En effet, les membres du cabinet Jospin des années 1988-1989 baignaient dans la vision du *new public management* des réformes à accomplir à l'Éducation nationale, au point de faire passer au second plan les aspects purement pédagogiques. Il n'existe au sein du cabinet aucun théoricien de la pédagogie où seuls Jean Ferrier (Inspecteur) et Claude Allègre font preuve « d'appétence pédagogique ». Une majorité appartient à la filière administrative, préoccupée avant tout de moderniser l'administration et la gestion du système éducatif. C'est le moment où Michel Rocard, alors premier ministre, lance de façon concomitante le renouveau du service public¹⁷¹. Il s'agit d'accélérer le processus de réforme de l'État, dans sa version managériale depuis les années 1970, empruntant beaucoup aux réformes en cours dans le privé¹⁷² autour des logiques de responsabilité, d'autonomie, de projet, de décentralisation ou de déconcentration. La loi Jospin de 1989 sur l'éducation est une forme d'hybridation du discours pédagogique et managérial. La proximité sémantique des deux discours le permet aisément. Autour de l'« autonomie » (pédagogique ou de gestion), de la « créativité » (l'esprit d'initiative), du « projet » versus les pesanteurs..., les conseillers se réapproprient et reformulent le discours pédagogique. Si ce dernier aspect est bien

¹⁶⁴ Pendant les années Allègre, le SNPDEN (qui après quelques turbulences internes – demande de la double affiliation FEN et FSU puis fait le choix de rester « uni » dans la FEN après le refus de la FSU en 1998 de la double affiliation – élabore un nouveau corpus revendicatif qui aboutit au statut de l'an 2000 et au protocole qui sera *in fine* signé avec J. Lang. Mais il est discuté en amont avec le MEN pendant la période Allègre (se reporter au rapport Blanchet). Le SNPDEN y proposait, outre une revalorisation conséquente, des propositions d'ordre pédagogique pour le lycée – en convergence avec celles d'Allègre –, la création d'un conseil pédagogique, ou encore de donner aux chefs d'établissements un rôle en matière pédagogique.

¹⁶⁵ Il s'agit notamment des rapports BLANCHET sur les établissements scolaires, Pair sur la gestion locale de l'établissement à l'académie, ATTALI sur les diplômes de l'enseignement supérieur, MEIRIEU sur les lycées, DUBET sur les collèges, FERRIER sur l'enseignement primaire, MAROIS sur l'enseignement professionnel, BLOCH sur les remplacements ...

¹⁶⁶ Malgré l'opposition du SNESUP-FSU, et quelques manifestations étudiantes...

¹⁶⁷ PROST A. et BON A., *Art. Cit.* p 126.

¹⁶⁸ *Ibid*, p 127.

¹⁶⁹ AEBISCHER S., « Mettre l'élève et le management au centre du système », *sociologie d'un moment réformateur : le ministère Jospin (1988-1989)*. Thèse de doctorat en Science politique, 2010, Lyon 2. En ligne.

Ce qui suit reprend les analyses de l'auteur dans sa thèse et trois articles publiés (se reporter à la bibliographie). L'étude des mécanismes de la décision politique, le rôle du fonctionnement du cabinet dans le cadre de l'élaboration de la loi permet une fine compréhension des mécanismes à l'œuvre, y compris dans sa relation complexe au syndicalisme. La plupart des membres du cabinet sont encore en fonction entre 1997 et 2000, et au-delà pour certains.

¹⁷⁰ À la fin des années 80, si L. Fabius, M. Rocard et la deuxième gauche étaient porteurs de cette nouvelle *doxa*, tel n'était pas le cas de tous les responsables socialistes, à commencer par L. Jospin.

¹⁷¹ Circulaire du 23 février 1989.

¹⁷² BOLTANSKI L., CHIAPELLO E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

présent dans la loi, c'est sous une forme « *diffuse* ». Pour autant, la production de la loi de 1989 ne peut se réduire aux seules conceptions du cabinet, non seulement parce que la décision appartient au ministre, qui arbitre en fonction du rapport des forces en présence et de ses propres conceptions, du projet de loi initial jusqu'à la fin du parcours parlementaire. Mais il existe aussi dans le processus les fortes mobilisations¹⁷³ où le SNES est en position de force. C'est ainsi que le syndicat a pu faire modifier des formulations de la loi ou de ses annexes (notamment en matière d'autonomie) et probablement plus encore, dans la réforme du lycée qui a immédiatement suivi, et pour partie, lors de la création des IUFM.

On ne peut que constater que les arguments utilisés par Allègre dès juin 1997 sont les mêmes que ceux employés par le cabinet en 1989 : dénonciation de la « *cogestion* » (seul le SNES est maintenant visé, alors que le SNI-PEGC l'était tout autant en 1988-89), nécessité de « *déconcentrer* » la gestion des enseignants, sans oublier le « *dinosaure* » de 1989 devenu le « *mammoth* »¹⁷⁴, ou encore la mise en cause des « *disciplines* » et d'un lycée figé, ni « *souple* », ni « *moderne...* »

En 1997, Allègre ne se situe sans doute pas dans le droit fil du processus engagé par la FEN et le parti socialiste¹⁷⁵ depuis 1986, qui avait essuyé deux échecs successifs. Il avait déjà affirmé en 1989 que l'accord FEN-PS était « *un marché de dupes*¹⁷⁶ ». En 1997-2000, il critique à maintes reprises la FEN comme le SGEN, pourtant ses soutiens de la première heure. Il démontre aussi dans le cas de la réforme du lycée qu'il entend suivre ses propres décisions sans se laisser enfermer dans le soutien trop encombrant de ces deux syndicats. Il semble porter un certain mépris vis-à-vis du champ traditionnel de la FEN et du PS¹⁷⁷. Pour autant, ces précisions invalident-elles les analyses du SNES ou du SNEP qui voyaient dans les réformes Allègre les suites de l'action de la FEN, soutenue par le parti socialiste ? Probablement non, si l'on considère que se joue alors la question de la démocratisation de l'enseignement.

Les années 80 et 90 ont vu la massification du secondaire, les sorties sans qualifications fortement diminuer, le taux d'accès au baccalauréat doubler en dix ans, le nombre d'étudiants augmenter... Mais la démocratisation, réelle et extraordinairement rapide eu égard au retard de la France en ce domaine, butte sur la question du noyau dur de l'échec scolaire. Dès 1995, les progrès de la scolarisation rencontrent leur plafond de verre. La flambée de violence qui embrase de nombreux établissements à plusieurs reprises dans cette période, le mouvement de la Seine-Saint-Denis et celui des lycéens en 1998, sa reprise en 1999, révèlent une crise profonde. Une « *réforme* » s'avère nécessaire. Mais les transformations souhaitées par le SNES ou le SNEP s'opposent dans leur fondement à cette forme de pensée où l'école – sa pédagogie, ses contenus, le « *métier* » ou plutôt le « *travail* » de ses professionnels – et le service public devraient s'inscrire dans le cadre contraint de la baisse des dépenses publiques et des préconisations du *New Public Management*.

¹⁷³ Si dans sa thèse, S. Aebischer (*Op. Cit.*) fait une analyse passionnante des modalités de la décision politique dans ses interactions avec la FEN, sans doute les mobilisations du second degré sont-elles trop peu évoquées.

¹⁷⁴ AEBISCHER S., *Ibid.*

¹⁷⁵ Interview de Michel Deschamps.

¹⁷⁶ AEBISCHER S., *Op. Cit.*, p 24 : « La FEN nous proposait un pacte corporatiste de dupes. Elle était tenue par les instituteurs qui n'avaient qu'un rêve : être payés autant que les professeurs. Ils nous disaient : on travaillera plus (c'est la rénovation) et vous augmenterez nos traitements en relevant nos indices (c'est la revalorisation) et comme ça on va pouvoir empêcher les cocos du SNES de nous bouffer dans les collèges ».

¹⁷⁷ Le *Nouvel Observateur* du 5 novembre 1998 rapporte ainsi la réaction du ministre après l'avertissement que les élus socialistes lui ont adressé alors que le mouvement lycéen porte en octobre 1998 le même type de revendications que les « *profs* » : « Le PS ? Un troupeau de PEGC encadré par une poignée d'énarques ». Et le journal d'ajouter : « la formule, signée Claude Allègre, est, comme souvent avec lui, drôle, imprudente, et à moitié juste ».

IV.4. Les « réformes » Allègre

Replacer la politique éducative 1997-2000 au sein des choix politiques alors assumés apporte une première réponse. La construction de l'Europe, basée depuis le tournant de 1986 sur le seul marché¹⁷⁸, puis sur le principe de l'austérité budgétaire depuis Maastricht et le traité d'Amsterdam, conduit inmanquablement à imposer la baisse des dépenses publiques et le recul du service public. Si le mouvement de 1995 porte la contestation de ces choix, il n'existe au cours des années 1990 aucun consensus au sein du monde syndical comme au sein des partis de gauche pour construire une ou des alternative(s) à une politique néolibérale qui se décide désormais à Bruxelles avec l'accord et la participation active des gouvernements nationaux. Le traité d'Amsterdam ratifié en France en octobre 1997 a tranché. La priorité affichée à l'emploi et à l'éducation par le gouvernement Jospin s'accompagne de la poursuite du gel de l'emploi public et des privatisations (ou des ouvertures du capital) pour satisfaire aux critères du passage à l'Euro, tels qu'ils ont été décidés à partir de 1992. Un retour inespéré de la croissance au tournant de la fin années 1990 entraîne une embellie mécanique des rentrées fiscales ? Le gouvernement fait le choix de la baisse des impôts, en conformité avec la *doxa* libérale en cours, participant au dumping fiscal européen, une des causes majeures de l'endettement des États. Rappeler ces faits n'entache aucunement les mesures positives prises par ailleurs, qu'il s'agisse de la réduction du temps de travail, de la CMU, de l'APA, de la loi SRU, de la parité, du PACS, ou même de la création des emplois-jeunes¹⁷⁹. L'ambivalence de la politique conduite est manifeste, et son sens global sans équivoque : l'heure n'est plus au développement du service public. La *doxa* néolibérale l'a emporté. En cette fin de siècle, le basculement idéologique de la gauche n'est pas perçu. Le séisme du 21 avril 2002 en devient la première prise de conscience collective.

Assurément très inventif, C. Allègre trouve des solutions dans ce contexte austéritaire choisi. Gel de l'emploi public ? On peut utiliser les emplois-jeunes. Les emplois promis aux lycéens en 1998 ne sont pas les professeurs demandés, mais des emplois-jeunes. Ils pourraient se substituer de fait aux enseignants dans le primaire à la faveur d'une redéfinition des rythmes scolaires, dans le cadre de la charte de l'école discutée en 1998-1999. Mieux encore : pourquoi ne pas redistribuer à l'intérieur du budget de l'Éducation ? Telle est l'histoire de la baisse de 17% des heures supplémentaires du second degré. Effectivement, « *Le message était clair : tout le monde comprit qu'il financerait ses réformes sur le dos des enseignants* »¹⁸⁰. Les décisions essentielles se prennent désormais à Bercy où Strauss-Kahn officie jusqu'en 1999, et non rue de Grenelle.

Comment concilier démocratisation de l'école et baisse des dépenses publiques ? Chacun sait, et sans doute Lionel Jospin mieux que quiconque, qu'une « réforme » à coût constant est vouée à l'échec, ou que l'argument utilisé, celui de la « *baisse démographique* » n'est qu'un leurre. On se garde bien d'établir un diagnostic précis et contradictoire, avec l'ensemble des organisations représentatives, de la crise que traverse le système scolaire, tout comme des réformes déjà conduites depuis des années : le lycée Jospin, ou le collège Bayrou.

Il reste cependant une voie, la gestion managériale, que le ministre emprunte aisément. La volonté d'Allègre de contrôler étroitement l'administration évoque très directement le *New Public Management*, pour qui une administration indépendante du pouvoir politique serait à l'origine de l'extension infinie des dépenses. Les « réformes » qui accompagnent le tournant néolibéral ou austéritaire des politiques publiques puisent dans le fantastique puzzle doctrinal¹⁸¹ du NPM.

¹⁷⁸ ATTAC – Fondation Copernic, Que faire de l'Europe ? Désobéir pour reconstruire, Les Liens qui Libèrent, 2014.

¹⁷⁹ WINOCK M., « Le parti socialiste dans le système politique français, Rupture et intégration, Vingtième siècle, *Revue d'Histoire*, 2007/4, n°96, p. 11-21.

¹⁸⁰ PROST A.-BON A., Art.cit. p. 134.

¹⁸¹ BEZES P, Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française, 1962-2008, PUF, 2009.

Invariablement, elles portent sur la déconcentration, l'autonomie, la mise en cause des statuts. L'autonomie ne signifie nullement démocratisation. Associée à la mise en concurrence – entre établissements, entre les personnels grâce à l'introduction du salaire au mérite –, contrôlée par une forme bureaucratique d'évaluation, elle doit permettre une gestion souple et adaptive. La LOLF¹⁸² votée à l'unanimité en 2001 (abstention communiste), mais travaillée depuis plusieurs années dans un cadre parlementaire très consensuel, baigne dans ces dispositifs.

Si les travaux de recherches sur ces sujets sont aujourd'hui nombreux et leurs enseignements appropriés notamment par les forces syndicales¹⁸³, ce n'était nullement le cas à la fin des années 1990. Certes le secteur « Services Publics » de la FSU travaille ces questions¹⁸⁴, mais ces thématiques sont alors très loin d'irriguer la réflexion fédérale.

IV.5. Les faiblesses de la FSU

Si la « méthode » Allègre a échoué, elle a réussi à mettre à nu les faiblesses de la FSU, au point de rendre la fédération inopérante. Jusqu'alors en capacité de mobiliser avec efficacité, de construire des formes originales d'actions tout en se construisant, ou encore de porter au sein du monde syndical et de l'espace social ses propositions sur l'avenir du syndicalisme, elle rencontre, face à la politique à l'œuvre, une panne significative dans le domaine éducatif.

Fédération de syndicats nationaux, ses statuts prévoient toute une série d'équilibres subtils, tous autant nécessaires les uns que les autres à son bon fonctionnement. Ainsi l'article 2 des statuts portent sur la construction des positions fédérales, à partir du travail à accomplir en ce sens par les syndicats nationaux. Mais l'urgence de la construction d'une fédération, celle du fonctionnement de sa direction au quotidien, laissent peu de temps aux réflexions de fond, à l'appréhension collective des points difficiles, à leur dépassement, à la réflexion prospective. Le contexte fortement conflictuel de la période Allègre advenu, les différents syndicats nationaux ont tendance à jouer chacun leur partition. Le chef d'orchestre, au ministère, joue à merveille des divisions. Le fonctionnement au quotidien devient compliqué et les analyses sur ce qu'il convient de faire divergent.

Les sections départementales ont du mal à se faire entendre, ou même simplement à jouer un quelconque rôle. Il en est de même pour les tendances. C'est probablement à Unité et Action où la paralysie est la plus évidente, et son rôle devient insignifiant. La réunion hebdomadaire du lundi soir à laquelle participent les responsables des syndicats et le secrétaire général de la fédération se limite à l'ajustement des différentes positions avant une instance fédérale ou de concertation. Il est devenu impossible d'y aborder les débats de fond. L'École Émancipée, face à des syndicats aux positionnements divergents, se trouve aussi quelque peu démunie et paralysée.

Le déséquilibre entre syndicats nationaux n'est pas le moindre des problèmes. Leur importance numérique donne *de facto* au SNES et au SNUipp un rôle majeur. Si leur positionnement et leur analyse divergent, les difficultés se multiplient. L'un, historiquement ancien, s'est développé dans l'opposition à la FEN, tout en réussissant à accompagner la massification du second degré des années 80. Très majoritaire dans son secteur, il affiche 55% des voix en 1999, avec un recul qu'on

¹⁸² Loi Organique relative à la Loi de Finances. Elle ne s'applique qu'en 2006. Le temps nécessaire à sa mise en œuvre, et notamment la formation de tous les cadres administratifs intermédiaires : plus simplement les Recteurs, mais les secrétaires généraux et les chefs de services déconcentrés. Bardée de son vocabulaire néo managérial, la LOLF devient un merveilleux outil pour transformer en profondeur la professionnalité des cadres administratifs de la fonction publique.

¹⁸³ BECHTOLD-ROGNON E. – LAMARCHE T. (Coord.), *Manager ou servir ? Les Services Publics aux prises avec le Nouveau Management Public*. IR-FSU, Syllepse, 2011.

¹⁸⁴ Dossier dans *Pour*, un stage en mars 1998 par exemple.

peut qualifier de léger, vue l'ampleur des attaques subies. Très loin derrière, les syndicats arrivant en deuxième et troisième position sont le SGEN et le SNALC. Le SE-FEN est insignifiant.

L'autre, très dynamique dans sa jeunesse inventive, a réussi à s'imposer victorieusement dans son champ face à la FEN en trois ans, et c'est très naturellement qu'il aspire à voler de ses propres ailes. S'il devient le premier syndicat en 1996 avec 39% des voix, il n'est pas majoritaire : le SE-FEN obtient encore 32% des voix. Le SGEN, troisième, atteint 10%.

Dès lors que se déroule une démarche revendicative concernant le premier degré – la bataille de l'intégration – ou le second degré – la question de la déconcentration du mouvement, le devenir du lycée –, l'arc unitaire diffère. La mobilisation pour l'intégration a été impulsée par le SNUipp, et le SE comme le SGEN ont suivi. Dans le second degré, le SGEN et le SE ont fait un choix différent, favorable aux projets ministériels en matière de déconcentration ou de réforme du lycée. On a vu ce positionnement se cristalliser en mars 1999¹⁸⁵ sous forme d'un pôle « *pro réforme* ». Force est de constater que la fédération est paralysée car il lui est impossible de réaliser l'unité fédérale de ses syndicats enseignants. C'est le cas entre SNUipp et SNES, mais aussi avec le SNETAA, qui se retire des instances fédérales¹⁸⁶, tout en continuant à participer au titre de la FSU aux concertations institutionnelles. L'impossibilité de réaliser à la fois une action ciblée sur un sujet précis dans tel secteur et d'y articuler une action fédérale ne peut qu'interroger. Ces difficultés entre le premier et le second degré existaient déjà du temps de la FEN, laquelle priorisait toujours les revendications du SNI-PEGC aux dépens des autres catégories. La FSU savère incapable de les transcender.

Momentanément, la stratégie gouvernementale l'emporte. S'attaquant à son cœur de métier, à savoir la question de l'école et les modalités de son évolution, le ministre réussit pendant presque trois ans à paralyser la FSU, empêchant toute véritable mobilisation fédérale avant la finale, en 2000.

IV.6. L'impasse fédérale sur la démocratisation du système éducatif

Si la FSU ne réussit pas à réaliser l'unité entre ses syndicats enseignants dans l'action et les mobilisations, dans un contexte il est vrai largement inédit sur le plan syndical, c'est parce qu'elle n'est pas en capacité d'adopter une stratégie offensive sur la nécessaire transformation de l'école de l'école, afin d'ouvrir un espace ou de desserrer l'étau et tenter de rebondir positivement.

La stratégie d'attaque frontale de C. Allègre assigne les syndicats de second degré de la FSU à la défensive, contraints à se battre sur tous les fronts : gestion des personnels, heures supplémentaires, lycée... Le SNES et le SNEP n'ont pour autant pas cessé de multiplier les propositions et contre-propositions dans tous les domaines et notamment en termes d'évolutions du lycée, comme en témoigne la presse syndicale. D'ailleurs, des modifications conséquentes sont obtenues au cours des négociations sur la réforme du lycée, qui se déroulent *in fine* avec un an de retard¹⁸⁷, suite aux pressions, tardives il est vrai, du parti socialiste et du gouvernement sur C. Allègre.

¹⁸⁵ Se reporter au sous-chapitre II.5.

¹⁸⁶ Rappelons qu'il n'y a pas de rapport entre la politique ministérielle et le choix du SNETAA de se retirer des instances, qui concerne sur la vie interne de la FSU.

¹⁸⁷ Interview de D. Paget, secrétaire général adjoint du SNES, en charge du dossier. A partir de la fin de l'année 1998, des négociations se réouvrent, après la suspension de celles initiées à la rentrée 98 (se reporter au chapitre II). Ces négociations, longues et approfondies, ont lieu entre le conseiller spécial du ministre, Didier Dacunha-Catelle (ancien président du Conseil National des Programmes) et Denis Paget. Le projet de réforme des lycées en était resté à des orientations très générales. Le

La FSU adopte à son congrès Toulouse en 1997 le principe de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, le niveau minimum « pour la grande majorité des jeunes » se situant au baccalauréat. Mais une question, celle de la diversification notamment au lycée, reste en débat. Il s'agit assurément d'un maillon faible, quand on sait qu'un des éléments clés du projet Allègre sera d'imposer au lycée le tronc commun. Pour le gouvernement, la raison d'un tel choix est d'ordre financier : les voies professionnelle et technologique sont bien plus coûteuses que la voie générale. Plus largement, la question des modalités de la lutte contre l'échec scolaire de la maternelle à l'université n'est jamais abordée dans sa continuité.

Les convergences dans ces domaines ne concordent jamais spontanément. Elles sont à construire tant l'histoire du système éducatif en France repose sur la différenciation premier-second degré, tout comme l'histoire de son syndicalisme. À la fonction publique de l'État, et singulièrement à l'Éducation nationale, les syndicats sont organisés par corps, donc par métier. Le pari de la construction de la FSU était de conserver cette structure de syndicats de métier – que la direction de la FEN voulait supprimer pour des raisons de pouvoir, afin de garder la majorité face au SNES – puis, à partir de syndicats ancrés ainsi dans les professions, construire du « fédéral » en progressant ensemble et en élaborant démocratiquement des revendications unifiantes, que ce soit en termes de projet d'école ou de statuts des personnels. L'objectif syndical est de parvenir à participer ainsi à l'élaboration de l'intérêt général dont le service public, ici celui de l'éducation, est porteur. Soit un ensemble qui implique de conduire de concert et en harmonie la démarche revendicative classique de la défense d'une corporation – ses conditions de travail, de salaires, ses qualifications et leur reconnaissance... – et le projet progressiste d'une école profondément démocratisée, garantissant à tous les jeunes l'accès aux savoirs et aux diplômes. Syndicalement, cela suppose de penser conjointement le combat pour faire reculer les inégalités sociales et scolaires, mais aussi de s'emparer de la question scolaire en relation avec l'accès au travail et à la citoyenneté. Comment former l'homme, le travailleur et le citoyen au XXI^e siècle en somme.

Mais il faut constater l'impossibilité pour la FSU de se lancer alors dans un projet fédéral offensif, notamment parce que la pression politique et les attaques atteignent un niveau jamais égalé. Dès lors, il devient impossible de se poser et de réfléchir à la démocratisation de l'école de la maternelle à l'université. Au demeurant, les syndicats du second degré affrontent sur le terrain la colère de toute une profession contre son ministre et des formes d'auto-organisations très diverses selon les lieux susceptibles de dériver dans tous les sens. La tactique du ministre vise à renvoyer dans le camp conservateur l'ensemble des forces qui s'opposent à sa politique, rejoignant par là même bien des analyses qui ne voient dans la question éducative une lutte binaire entre modernistes et conservateurs, ou entre « pro-réforme » et « anti-réforme ». Soit une lecture binaire, qui ne résiste pas à l'analyse concrète des positionnements réels des différentes forces. C'est plutôt un dispositif à trois pôles qu'il faut évoquer. Les « modernisateurs » ont choisi les réformes néolibérales – remise en cause des services publics au nom de la baisse des dépenses publiques – accompagnées de la nouvelle gestion managériale ; les conservateurs sont partisans du *statu quo*, nostalgiques d'un âge d'or n'ayant jamais existé, s'opposant à tout changement démocratique de l'école ; les partisans de la démocratisation de l'école comme celle de la société sont favorables à des réformes, redonnant à ce terme sa dimension de progrès social, et à une transformation profonde de l'école, qui ne peut se réaliser qu'avec des personnels qualifiés, au sein d'un service public rénové et démocratisé, où la professionnalité de chacun est reconnue et valorisée.

SNES réussit de janvier 1999 jusqu'à la période suivante avec J. Lang à modifier assez radicalement les positions de départ, notamment en écartant la perspective du tronc commun ou en termes de grilles horaires, à tel point que la réforme, conçue au départ à des fins d'économies budgétaires, a représenté un coût supplémentaire.

Mais la FSU ne réussit pas dans un contexte aussi chaotique à produire un tel projet, même si les propositions de ses syndicats s'inscrivaient dans cette perspective. Encore fallait-il travailler à l'unification de ces propositions et gérer leurs contradictions. Quand Michel Deschamps tente, en mars 1999, l'écriture d'un projet en ce sens, destiné à être publié dans *Le Monde*, il est bien tard. Le texte, non préparé collectivement, devient une pomme de discorde avec les syndicats de second degré, qui géraient la situation explosive sur le terrain au moment du CSE consulté sur la réforme du lycée. Le texte est refusé tel quel et profondément retravaillé. Cet épisode entraîne la démission de Michel Deschamps¹⁸⁸. Il n'existe pas d'orientation commune sur la démocratisation du système éducatif ni sur celle des qualifications des enseignants.

Car la fédération n'a non plus jamais travaillé véritablement la question de l'évolution, nécessaire, de la formation des enseignants et de leur niveau de recrutement, autre point de discorde. Pourtant, trente ans plus tôt, les syndicats de second degré et du supérieur de la FEN, tous à majorité Unité-Action, avait adopté la nécessité de porter le niveau de recrutement des enseignants au minimum à la maîtrise. Alors que se dessine le projet d'un nouveau système universitaire à bac+3, 5 ou 8 (rapport Attali), ou la volonté d'Allègre d'éliminer les agrégés du second degré, la FSU se trouve dans l'incapacité de se positionner.

Tout travail de fond s'avère impossible sur ce dossier. Les problèmes ont été posés et débattus en tête à tête entre le SNUipp et le SNES, mais la contradiction demeure. Pour l'un, il ne peut y avoir de nouveau un « décrochage » entre professeur des écoles (PE) et certifiés et l'objectif immédiat consiste à obtenir l'intégration la plus rapide possible de plus de 200 000 instituteurs dans le nouveau corps des PE. Pour l'autre, il n'est pas acceptable d'en rester à un recrutement au niveau licence pour les certifiés, celui qui existait lors de la création du corps en 1950, alors même que la licence devient de fait le premier niveau de diplôme universitaire, que se profile déjà la question du master, et à tout le moins, que la revendication commune à la plupart des syndicats de second degré est celle de la maîtrise, bien avant la création de la FSU. Le SNES se plaît à rappeler que le niveau de recrutement des commissaires de police est passé à la maîtrise depuis 1995. Ce blocage n'est pas sans rappeler la situation qui existait à l'interne de la FEN sur les mêmes sujets.

En 1999-2000, face à « l'économie de la connaissance » ou à l'école néo-libérale, la FSU n'a pas de véritable projet éducatif alternatif à proposer. Elle se trouve dans l'incapacité d'incarner un troisième pôle entre modernistes et conservateurs en capacité d'obtenir des avancées dans le sens de la transformation sociale qu'elle porte depuis sa création. Prompts à dénoncer le fonctionnement d'un capitalisme devenu financiarisé, qui privilégie le court terme, la concurrence et la compétitivité, la baisse des dépenses publiques ou les privatisations des services publics, la FSU, comme les autres syndicats, se trouvent dans l'incapacité de tracer et faire vivre des alternatives.

IV.7. Un paysage syndical à la peine

En 1995, le mouvement social et syndical avait réussi, en France, à contrer les mesures régressives du plan Juppé sur les retraites et la sécurité sociale. Mais le verre était à moitié plein. Le mouvement n'avait obtenu aucune nouvelle avancée sociale ; il n'avait pas réussi à porter un projet social alternatif. Les tentatives n'ont pourtant pas manqué. La FSU y a joué un rôle important. Elle participe ainsi activement aux États Généraux du mouvement social, ou à RESSY (Recherche, Société, Syndicalisme) qui regroupait des chercheurs et des syndicalistes de la CGT, de la gauche CFDT, de FSU, et de Solidaires et qui continue son activité jusqu'à la fin des années 1990. La fédération introduit une thématique nouvelle dans son congrès dès 1997, celle des alternatives économiques

¹⁸⁸ Se reporter au sous-chapitre II.6.

et sociales. C'est un bon début, même s'il n'existe pas l'unanimité à l'interne en termes de démarche syndicale, et que cette orientation reste toujours à la marge de l'activité fédérale.

Au demeurant, les forces syndicales qui ont porté jusqu'au bout le mouvement de 1995 ne parviennent pas à tracer ensemble des pistes alternatives, laissant la seule CFDT et tous ceux qui ont soutenu le plan Juppé avancer leurs analyses et propositions. Elles ne réussissent pas davantage à enclencher un quelconque processus d'unification syndicale. Bien au contraire, le mouvement syndical se fige dans la division. La CFDT réduit à néant ses opposants internes, particulièrement actifs depuis 1995, et *Tous ensemble* se dissout en 1999. Pour revenir au centre du jeu social, la CFDT se rapproche de la CGT, elle-même en pleine mue. En 1999, Bernard Thibault succède à Louis Viannet au congrès de Strasbourg, et l'axe CGT/CFDT s'organise. La CGT est admise à la CES. Les deux syndicats ont alors plutôt tendance à opposer la défense des intérêts du privé à ceux du public, plutôt que d'en rechercher les convergences. La voix de la FSU est bien trop faible pour parvenir à faire entendre sa volonté de rapprochement des forces syndicales ou de constructions alternatives ; *a fortiori* sur l'école, où son propre projet est en panne.

Le paysage syndical semble évoluer exclusivement pour mieux structurer sa division. Les 14 et 15 janvier 1998, le Groupe des Dix et les nombreux « Sud » qui se sont créés notamment dans la foulée de 1995 (Sud éducation, Sud-rail...) fondent l'Union Syndicale Solidaires. La FEN achève sa mue et disparaît en tant que telle au sein de l'UNSA. Certes, cette union a été fondée dès 1993, mais ce n'est qu'en mai 1998 qu'elle se transforme en sixième confédération. Elle obtient 5% des voix aux élections prud'homales de 2002. L'ex-FEN devient l'UNSA- Éducation en 2000. À l'inverse, les forces patronales se réorganisent face au gouvernement de gauche et à la réduction du temps de travail. C'est la refondation sociale et la création du MEDEF. À l'évidence, l'initiative appartient davantage aux forces économiques qu'aux syndicats de salariés.

Ces mêmes années où décidément des évolutions notables ont lieu voit aussi la naissance et la structuration de nouvelles formes de mobilisation : c'est la naissance du mouvement altermondialiste. ATTAC, où la FSU et ses syndicats participent activement, est fondée en juin 1998. L'organisation de la première manifestation mondiale « *altermondialiste* », où la FSU est présente, lors du sommet de l'OMC à Seattle à la fin de l'année 1999 est un succès. L'organisation doit suspendre, provisoirement certes, son projet de libéralisation des échanges, dont les services, ceux de la santé ou de l'éducation inclus. Mais la jonction ne se fait pas entre cette implication dans le mouvement altermondialiste et la plate-forme revendicative sur l'école.

Conclusion

Le moment Allègre se situe à une étape charnière, à un moment où les rapports de forces basculent. En 1995, le syndicalisme résiste. Dans les années 2000, la réforme des retraites s'applique. Le tournant politique de la gauche en 1983, suivi de la construction néolibérale de l'Europe dès 1986 où la France joue un rôle clé, se parachève sous le gouvernement Jospin entre 1997 et 2002. Seule la politique scolaire nous intéresse ici, mais il s'agit d'un sujet central, en termes stratégiques. Parvenir en démocratie à faire accepter des politiques contraires à l'intérêt général, notamment en matière de service public, suppose de rendre inopérant les opposants organisés aux politiques régressives, improprement dénommées « réformes ». On n'insistera pas ici sur les mises en scène diverses et les procédures politiques qui accompagnent ce processus hégémonique en formation au sens gramscien du terme, pour ne retenir qu'un aspect : celui de notre sujet, la FSU.

Par sa création et le succès immédiat qu'elle a rencontré, la FSU constitue à l'évidence un « verrou¹⁸⁹ » démocratique majeur en capacité d'empêcher, ou à tout le moins d'entraver fortement, les nouvelles politiques austéritaires à mettre en œuvre au niveau européen avec leurs cortèges de baisses de la dépense publique et la révolution néomanagériale qui les accompagne. Rappelons que ces politiques ont été librement coconstruites par tous les pays, France et Allemagne en tête, dans un étonnant consensus politique. C'est un « verrou », car la FSU domine au sein de l'Éducation nationale, laquelle représente à elle seule 40% de la fonction publique d'État : transformer l'État en conformité avec la *doxa* néolibérale nécessite de faire plier le service public d'éducation et donc la FSU. Car au-delà, les revendications de la fédération pour une école plus juste, plus égalitaire, plus démocratique, insuffisamment travaillées pour provoquer un mouvement de fond, rencontrent pourtant favorablement l'opinion publique, au niveau des jeunes comme de leurs parents, bien éloignés des positions de la FCPE. Les déconvenues de C. Allègre malgré tous ses efforts pour circonvenir les lycéens sont là pour le rappeler. Au fond, en démocratie, il est parfois difficile de se libérer des contraintes démocratiques, si tant est qu'il existe des forces organisées progressistes, parmi lesquelles les syndicats jouent un rôle central. Les erreurs manifestes du ministre se confirment, avec le succès évident de la FSU aux élections professionnelles de décembre 1999. L'opération politicienne s'attaquant violemment tout à la fois aux syndicats les plus représentatifs et à la professionnalité de tout le corps enseignant avait échoué. Au lieu de se tourner vers la profession en instaurant un véritable dialogue social, le ministre a encouragé tous les conservatismes et rendus les enseignants méfiants envers les réformes¹⁹⁰, au prix d'une lourde défaite politique à venir. Nombreux sont les enseignants, comme d'autres citoyens, qui ne sont pas allés voter le 21 avril 2002.

La fédération a ployé plus d'une fois sous les coups de butoir du ministre, mais sans jamais rompre. Ce qui rassemblait les militants de la FSU, la bataille pour le service public, la construction d'une force syndicale nouvelle au plus près des salariés, fondée sur la dynamique ouverte et unitaire réalisée dès 1992-1993, l'a toujours emporté : la fédération n'a pas explosé. C'était pourtant sans doute le but recherché. De cette aventure peu commune, il faut sans doute compléter les points de faiblesses de la jeune fédération. Le premier concerne ses insuffisances en termes de projet alternatif concernant la transformation démocratique de l'école. Le deuxième tient à un défaut d'anticipation de la nouvelle donne politique et sociale qui se dégage en cette fin du court XXI^{ème} siècle¹⁹¹, où certains avaient d'ores et déjà annoncé la fin de l'histoire¹⁹². Dans ce nouveau contexte,

¹⁸⁹ Au sens donc de M. Rocard en 1992 : se reporter au IV.1.

¹⁹⁰ D. Paget, Petite histoire des collèges et des lycées, IRFSU/éditions du Temps, 2008. P. 113.

¹⁹¹ HOBBSAWN E., L'Âge des extrêmes, Histoire du court XX^e siècle, 1994.

¹⁹² L'essai de Fukuyama paraît en 1992.

le rôle et la place du syndicalisme dans le champ démocratique, ses relations avec le politique doivent évoluer, notamment sur la question du partage des rôles entre le politique et le syndical tel qu'il s'était construit au XX^{ème} siècle. De façon concrète, les analyses de la politique gouvernementale au sein de la FSU, divergentes, ne facilitaient pas une démarche syndicale offensive et renouvelée.

Sources

Interviews de militants FSU : Gérard Aschieri, Bernard Boisseau, Danielle Czalczynski, Michel Deschamps, Nicole Geneix, Jean Lafontan, Daniel Le Bret, Elyane Lancette, Jacques Lerichome, Jean-François Longo, Denis Paget, Nicole Sergent, Pierre Toussenet, Monique Vuailat.

Presse syndicale : Pour et Pour Info ; Fenêtre sur Cour et la Lettre du SNUipp ; l'Université syndicaliste et l'US blanche ; le SNEP ; les revues Unité-Action et École Émancipée.

Presse nationale.

Archives de l'IRSHES : l'ensemble sur cette période.

Nouveaux Regards, n° 12, Institut de recherches de la FSU, hiver 2001.

Bibliographie

ATTAC – Fondation Copernic, Que faire de l'Europe ? Désobéir pour reconstruire, Les Liens qui Libèrent, 2014.

AEBISCHER S., « Mettre l'élève et le management au centre du système », *Sociologie d'un moment réformateur – le ministère Jospin (1988-1989)*, Thèse, 2010.

AEBISCHER S. « La « forteresse FEN » vue du ministère de l'Éducation nationale, un colosse aux pieds d'argile », *Carrefours de l'éducation* 2012/1 (n° 33), p. 13-26.

AEBISCHER S. « Réinventer l'école, réinventer l'administration » Une loi pédagogique et managériale au prisme de ses producteurs, *Politix*, 2012/2 n° 98, p. 57-83.

AEBISCHER S. « Une réforme sans expert ? L'exemple du Ministère Jospin (1988-1989) », *Carrefours de l'éducation* 2014/1 (n° 37), p. 47-61.

BECHTOLD-ROGNON E. – LAMARCHE T. (Coord.), Manager ou servir ? Les Services Publics aux prises avec le Nouveau Management Public. IR-FSU, Syllepse, 2011.

BERGER D., « Une gauche distancée », in LENEVEU C. et VAKALOULIS M. (Dir.), Faire mouvement. Novembre-décembre 1995, PUF, 1998.

BEZES P., Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française, 1962-2008, PUF, 2009.

BOISSEAU B., « Le mouvement des enseignants de Seine Saint-Denis en 1998 », in FRAJERMAN L. (Dir.), La Grève enseignante en quête d'efficacité, Syllepse, 2013, p. 143 à 150.

BOLTANSKI L., CHIAPELLO E., Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, 1999.

BRESSAN E., Document de travail IR-FSU, Résultats aux élections des CAP nationales des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, 1996, 1999, 2002.

FERHAT I., « Le syndicalisme et le politique. Le cas du parti socialiste et de la FEN, des années 70 au début des années 1990 », *Histoire@politique, politique, culture, société*, n°13, 2011.

FORESTIER Y., L'École, exception médiatique. La presse face aux enjeux des changements pédagogiques, 1959-2008, Thèse de doctorat en Sciences Humaines, 2014.

FORESTIER Y., « Remettre l'éducation à la Une des journaux, Bilan des années Allègre (1997-2000) », *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, 2007-2 n° 94.

HOBSBAWN E., L'Âge des extrêmes, Histoire du court XX^e siècle, 1994.

PAGET D., Petite histoire des collèges et des lycées, IRFSU/éditions du Temps, 2008. P. 113.

POUPEAU F., « Professeurs en grève, Les conditions sociales d'un mouvement de contestation enseignant », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/1, n° 136-137.

PROST A. et BON A., « Le moment Allègre (1997-2000), De la réforme de l'Éducation nationale au soulèvement », *Vingtième siècle*, avril-juin 2011.

SZAJNFELD R., Histoire de la FSU, tome1. Une percée flamboyante (1993-1997), Syllepse, 2009.

VUAILLAT M., J'ai connu sept ministres de l'éducation nationale, Plon, 2001.

WINOCK M., « Le parti socialiste dans le système politique français, Rupture et intégration, Vingtième siècle, *Revue d'Histoire*, 2007/4, n°96, p. 11-21.